



VOX

Mars 2013 - No 94

Association Internationale des Anciens de l'Union européenne

La vérité sur le budget européen

Dépenses publiques totales
des 27 États Membres de l'UE:
6211 milliards euros



Budget de l'UE:
129,3 milliards euros

Budget de fonctionnement
de l'UE: 7,3 milliards euros



Les principaux négociateurs du Cadre Financier Pluriannuel (CFP) 2014 - 2020



ÉDITORIAL

- 3 Confidence and optimism are not much in evidence
- 3 Assises à Porto

COMMISSION

- 4 Message de Stephen QUEST, Directeur Général de la DIGIT à la Commission européenne
- 5 Connaître le passé pour construire l'avenir
- 6 50 ans d'amitié franco-allemande - Deutsch-französische Freundschaft

SPE

- 7 Le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) de l'UE : une procédure à revoir
- 10 L'occasion manquée de rénovation politique, économique et morale de l'UE

METHODE ET PENSIONS

- 13 Nos pensions, la Méthode et le Budget de l'Union européenne au printemps 2013

SECURITE SOCIALE

- 15 Résultats opérationnels et financiers 2011 du Régime commun d'Assurance Maladie (RCAM)

UE/SOCIETE

- 18 L'Union européenne : une démocratie en panne ?
- 20 Marseille-Provence et Košice 2013, deux Capitales européennes de la Culture très différentes



Cover:

Source: Parlement européen- Eurostat - Données 2011
De gauche à droite A. Merkel, J.M. Barroso, H. van Rompuy, M. Schulz, D. Cameron

- 21 L'Europe voudrait savoir, où va l'Italie ? Les Italiens aussi !
- 23 Le 6e prix du livre européen (European book price)
- 24 Stéphane Hessel : le citoyen indigné et engagé

VIE DE L'AIACE

- 25 Italia
- 27 United Kingdom
- 28 Deutschland
- 29 Finland - Sverige
- 30 Espagne - Portugal
- 31 Belgique
- 31 Danmark

OPINIONS

- 33 A reply to Mr Cameron
- 34 More trust for the euro than for EU institutions?

L'AIACE ET VOUS

- 35 The European Opera Centre
- 37 From EU-Interpreter to COMECE General Secretary
- 37 Carnet d'Europe

38 COCKTAIL

IN MEMORIAM

- 40 Gerry Dunne - Dr. Franz Froschmaier
- 41 Dieter Rogalla
Joséphine Zimmermann-Looyens
- 42 Pablo Benavides, un vrai Européen

43 NECROLOGIE

RETIRED AND NOT YET MEMBER? TO JOIN US, PLEASE FILL IN THE ENCLOSED FORM !

PENSIONNÉ ET PAS ENCORE MEMBRE? POUR NOUS REJOINDRE REMPLISSEZ LE BULLETIN D'ADHÉSION CI-JOINT!

Editeur responsable :

Richard Hay

Rédacteur en Chef :

Pierre Blanchard

Comité de rédaction :

Giovanni Livi

Roger Vancampenhout

Raffaella Longoni

Marc Schober

Giovanni Sergio

Ludwig Schubert

Egon C. Heinrich



Adresse :

Association Internationale
des Anciens de l'Union européenne
(SC-29 02/04)
B-1049 Bruxelles
Tel: 02-295.29.60
Email: aiace-int@ec.europa.eu
Internet: <http://www.aiace-europa.eu>

Secrétariat de Rédaction :

aiace-int@ec.europa.eu

blancpi43@gmail.com

Photos :

Médiathèque CE - Aiace

Mise en Page:

Jean-Claude Lesuisse

E-mail: jclesuisse@skynet.be

Impression:

OIB

Ateliers de reproduction de la Commission

Confidence and optimism are not much in evidence

Confidence and optimism are not much in evidence, it seems, in current political discourse. At least in the UK, perhaps elsewhere, much attention is given to past wrongs- sometimes, it is true, grievous - and apologies are a feature of political life.

There is little sign of vision for the future, or a framework for strategy. Even consolidation and commitment lack a solid foundation, for there seems to be no shared political vision. So it's hardly surprising that the Heads of State and Government should choose for their battles (sadly, the need for these formal confrontations has not been eradicated from our political framework) matters that are seen as symbols rather than as real.

So it is that the European Public Service has become one centre of their debate. The need for a competent Public Service for Europe is set aside amidst unfounded criticism of a 'vast Brussels bureaucracy' (in total, less than the number of public servants who run just one of many of our cities) that is grossly overpaid (in many cases less than national civil services, to the point where recruitment of new staff from some member states is very difficult).

AIACE does what it can to make the facts available

(though not many want to have them).

We also attend to the legal obligations that remain a bulwark of the whole European enterprise. In both of these endeavours, we recognise the much greater work and commitment of the European Parliament and of the European Commission at the level both of the services and of the President, Vice-President and College.

What more can we in AIACE do? The main need seems to be to reawaken enthusiasm in the European Union as a vision for the future.

This can be done in the countless conversations which we have each day, each week with our family and friends. In these we can simply provide the facts – they speak for themselves, but are hard to find in the media, and are often ignored by (perhaps even unknown to) politicians and political commentators. There is a fashion in the UK at the moment to have T-shirts or mugs with the slogan, 'Keep Calm and Carry On.' That is the only option for AIACE. There is an older phrase, 'They also serve who only stand and wait'. And as we stand and wait, calmly, may we do so as this who continue to believe in the European adventure.



Richard Hay
President AIACE

Chers membres de l'AIACE

Les Assises de l'AIACE, c'est à PORTO fin mai,

Une des plus anciennes villes du Portugal,
Ses vins célèbres dans le monde entier,
Ses monuments imposants et le fleuve Douro,
Un rendez-vous convivial entre Anciens venant de différents pays et Institutions,
L'information directe par et auprès de spécialistes,
L'intervention de personnalités UE et de la société civile,
Des événements sociaux et culturels sur mesure qui ne vous laisseront que des merveilleux souvenirs,

Un programme personnalisé, une organisation et un hébergement d'un rapport prix/qualité inégalé,
Toute l'équipe AIACE et son Conseil d'administration, le Président et son Bureau vous attendent avec impatience.

Il est encore temps de vous inscrire. Inscrivez-vous en ligne (www.aiace-assises-europa.eu) ou demandez le dossier avec le formulaire d'inscription au Secrétariat AIACE Int.



ASSISES/CONGRESS PORTO
26-31/05/2013

Rue de la Science 29
Bureau SC-29 02/04
1049 Bruxelles - Belgique
AIace-int@ec.europa.eu
+32 (0)2 2952960

Dear members of AIACE

The AIACE Congress will be organised in PORTO late May early June.

One of the most ancient cities of Portugal,
Its wines that are famous all over the

world,
Its impressive monuments and the River Douro,
A friendly meeting between Anciens from different countries and Institutions,
Direct information by experts,
The intervention of EU personalities and the civil society,

Customised social and cultural events that will leave you wonderful memories,

A tailored program, organisation and hosting of an unmatched price/quality ratio,

All the AIACE team and its Board, the President and his Bureau await you with impatience.

It is still time to register, just go on-line (www.aiace-assises-europa.eu) or request the file with the registration form from the AIACE INT Secretariat.

Message de Stephen QUEST ancien Directeur du PMO nommé Directeur Général de la DIGIT (Direction générale Informatique) à la Commission européenne

Quand je suis arrivé au PMO, il y a 3 ans, je m'étais fixé comme objectif de faire de cet Office une organisation reconnue à travers les Institutions pour son engagement, sa qualité et son efficacité.

Offrir un service de haute qualité à toute la clientèle de l'Office (aussi bien les actifs que les pensionnés ou leurs familles) impliquait un haut degré d'engagement de la part des personnes qui veillent au paiement correct et rapide de vos pensions, au remboursement de vos frais médicaux, etc. La nouvelle hiérarchie du PMO et moi, nous nous sommes attelés à cette tâche. Au cours de différents workshops qui regroupaient des personnes de tous les niveaux hiérarchiques, de nouvelles stratégies ont été définies visant à développer de nouvelles applications informatiques ou des services qui verront bientôt le jour, comme un PMO Contact virtuel.

Parallèlement, au cours de ces 3 dernières années, l'Office a renforcé son caractère interinstitutionnel. Il y a eu l'intégration de l'antenne RCAM du Conseil, la création de l'EEAS, service pour lequel le PMO fixe et paie les salaires, de nouveaux «Service Level Agreement» (SLA) avec les Agences, ...

Pour améliorer l'efficacité des services offerts par le PMO, le développement de nouveaux systèmes informatiques plus performants s'imposait. Tel sera le cas d'ASSMAL 2 dont le front office permettra d'ici peu à tout affilié du RCAM, y compris les retraités, de gérer ses frais médicaux en ligne.

Développer la communication de l'Office et dans l'Office fut également l'une de mes préoccupations afin de délivrer à chaque affilié, collègue ou retraité une information précise et claire sur ses droits financiers, via les pages My IntraComm, les articles publiés dans CenD ou dans la Newsletter du PMO, bientôt diffusée aux pensionnés.

En conclusion, à la veille de mon entrée en fonction en tant que directeur général de la DIGIT, j'espère avoir contribué à une amélioration globale du niveau de service du PMO et avoir lancé bon nombre de projets pour que ces progrès puissent continuer à l'avenir.



De droite à gauche : Stephen QUEST ancien Directeur du PMO nommé le 1er mars 2013 Directeur général de la DIGIT (Commission européenne) et Giuseppe SCOGNAMIGLIO Chef D'unité RCAM Directeur (A.I.) du PMO depuis le 1er mars 2013.

Espace Seniors
Rue de la Science, 29 - 00/31
1000 Bruxelles
Ouvert du lundi au vendredi de 8:30 à 18:00
Responsable : Brigitte Raus



Permanence «Assurance maladie» pensionnés
Rue de la Science, 29 - 00/36
1000 Bruxelles
Ouvert le mardi et le jeudi de 14:00 à 18:00
Responsable: Marco Piana

**Accessibles sur présentation
du laissez-passer «pensionné»
à la réception de l'immeuble.**



Connaître le passé pour construire l'avenir

Le décès de nos anciens collègues nous rappelle l'importance de la conservation de la mémoire de l'institution et de ceux qui en ont été les acteurs. Au-delà des dossiers traités, c'est la narration de l'histoire à travers le témoignage qu'il est crucial de sauvegarder. Dans ce contexte, il est intéressant de mentionner deux initiatives, l'Histoire orale du CVCE et les Archives historiques de l'Institut universitaire européen de Florence.

Le Centre virtuel de la connaissance sur l'Europe (CVCE) est un centre de recherche et de documentation interdisciplinaire sur le processus de la construction européenne, ayant pour mission la création et la valorisation de connaissances dans un environnement numérique innovant. Au cœur de ses travaux se trouve notamment le projet d'histoire orale de la construction européenne.

Depuis plusieurs années en effet, le CVCE recueille les témoignages d'acteurs ou observateurs privilégiés des événements qui ont marqué la construction européenne, voire continuent de jouer un rôle dans les affaires européennes, des chefs d'État ou de gouvernement aux acteurs de la société civile.

À ce jour, une cinquantaine d'enregistrements audiovisuels ou sonores ont été réalisés et publiés en version intégrale. Ces entretiens recèlent une dimension patrimoniale précieuse pour les générations présentes et futures et permettent de se plonger de façon vivante dans l'histoire européenne.

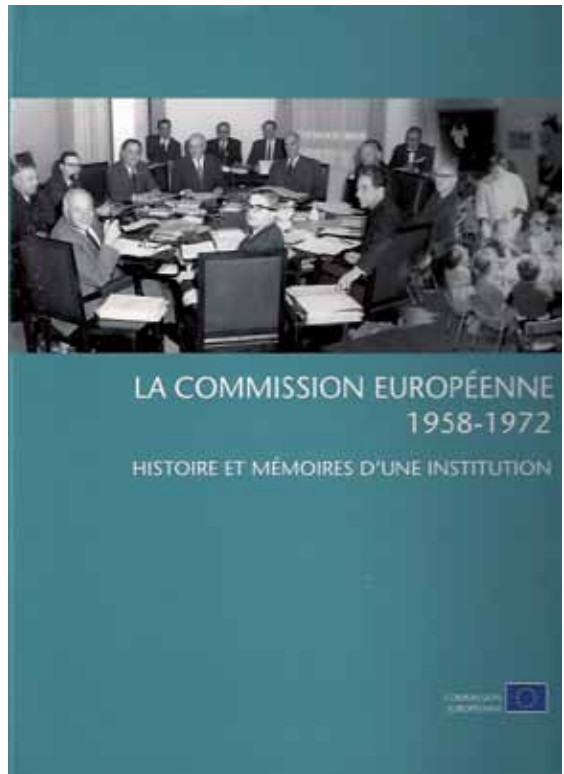
<http://www.cvce.eu/>

Les Archives historiques de l'UE sont administrées par l'Institut universitaire européen de Florence et financées par le budget de l'UE.

"Voix sur l'Europe" est un programme d'histoire orale sur l'intégration européenne réalisé par les "chaires d'histoire Jean Monnet". Il se compose de 104 transcriptions d'entretiens avec des hommes politiques, des diplomates et des hauts fonctionnaires.

Le programme "Jean Monnet, homme d'État de l'interdépendance" a été réalisé entre 1987 et 1991 par François Duchêne, historien et ancien collaborateur de Monnet. Il inclut 64 interviews menées auprès de personnalités ayant connu Jean Monnet à différents titres.

"La Commission européenne 1958-1972. Mémoires d'une institution" est un programme d'histoire orale réalisé dans le cadre de la publication de l'ouvrage



du même nom. Il se compose de 113 transcriptions de témoignages recueillis auprès des "acteurs", hauts fonctionnaires ayant exercé des fonctions au sein de la Commission ou d'autres institutions communautaires. Cet ouvrage est offert actuellement comme cadeau de départ aux fonctionnaires de la Commission qui partent à la retraite.

"Tous les programmes d'interviews" réunit en un seul ensemble les transcriptions appartenant aux trois histoires précitées, en fusionnant les index par sujets. Les 361 interviews sont classées suivant l'ordre alphabétique des auteurs.

Enfin, "La collection des interviews IUE" est constituée de témoignages recueillis à l'occasion d'initiatives variées qui contribuent à retracer le processus de la construction européenne dans ses différents aspects, tant institutionnel, politique, économique, militaire que scientifique.

Article déjà paru dans CenD nouveau n°01 février 2013 page 55
<http://www.eui.eu/HAEU/FR/OralHistory.asp>



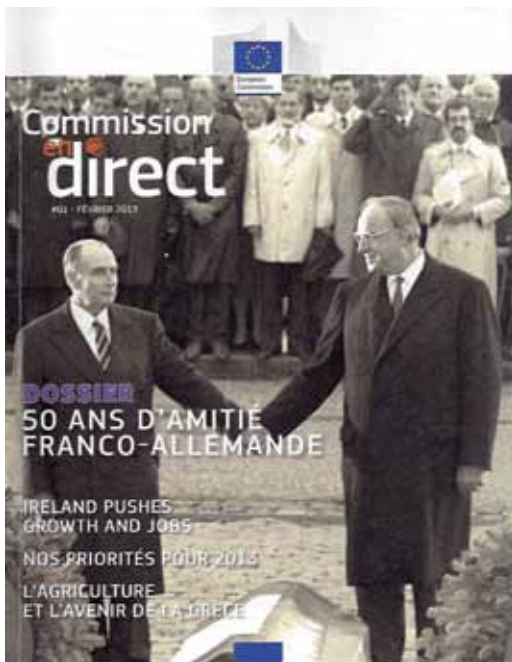
Nouvelle formule pour « Commission en Direct » N° 01

50 ans d'amitié franco-allemande

Deutsch-französische Freundschaft

La transformation du format de « Commission en Direct » journal hebdomadaire en magazine mensuel constitue la plus importante nouveauté de 2013 en matière de communication avec le personnel de la Commission européenne.

Pour son premier numéro, le CenD traite sur 14 pages un des aspects les plus symboliques de l'avancée de la construction européenne : le traité de L'ÉLYSÉE.



Avec le traité de l'Élysée de janvier 1963, la France et l'Allemagne ont scellé leur amitié. Une amitié qui a contribué à construire l'Europe.

Mit dem Elysee-Vertrag vom Januar 1963 wurden Frankreich und Deutschland Freude. Eine Freundschaft die Europa gestärkt hat.

CenD passe en revue l'histoire de ces 50 ans avec ses principaux acteurs comme Charles de Gaulle et Konrad Adenauer, Helmut Schmidt et Valéry Giscard d'Estaing, François Mitterrand et Helmut Kohl, ensemble sur la fameuse photo reprise en

couverture, Gerhard Schröder et Jacques Chirac pour arriver à Nicolas Sarkozy suivi de François Hollande et Angela Merkel. Ces deux chefs de gouvernement ont célébré ce 50e anniversaire de la réconciliation franco-allemande à Reims le 8 juillet 2012.

Une année de célébrations a débuté en septembre 2012 et s'achèvera en juillet 2013.

CenD ne se contente pas de l'histoire, mais reprend des témoignages tels que ceux d'Helmut Kohl et de Jacques Delors, sans négliger le rôle fondamental des citoyens de ces deux pays qui ont œuvré pour un rapprochement difficile dans une Europe dévastée par la folie nazie. De nombreux anciens fonctionnaires de l'Union européenne sont des témoins directs de ces terribles années de guerre suivies par une paix que l'UE assure depuis 68 ans.

CenD le montre bien, au-delà des structures institutionnelles et formelles de bonne collaboration, c'est en mobilisant la jeunesse qui n'a connu que la paix et les sociétés civiles française et allemande que l'on développera et renforcera cette amitié indispensable à la poursuite de la construction de l'Europe, surtout dans cette période particulièrement troublée.

Nombreux sont les fonctionnaires actifs ou pensionnés qui vivent cette relation avec conviction et enthousiasme dans des familles franco-allemandes

Si vous avez reçu le nouveau CenD, nous ne pouvons que vous conseiller de lire cet exceptionnel dossier fort bien illustré.

Si vous ne l'avez pas reçu, vous pouvez le consulter sur : <https://myintracomm-ext.ec.europa.eu/retired/fr/Pages/index.html>





Le Cadre Financier Pluriannuel (CFP) de l'UE : une procédure à revoir

L'UEF pense que la procédure d'adoption du Cadre financier pluriannuel n'est conforme ni à l'esprit des Traités ni aux principes de démocratie parlementaire et doit en conséquence être modifiée dans le cadre de la prochaine révision des Traités

La procédure d'adoption du CFP est définie par l'article 312§2 TFUE :

« Le Conseil (...) adopte un règlement fixant le cadre financier pluriannuel. Il statue à l'unanimité, après approbation du Parlement européen qui se prononce à la majorité des membres qui le composent ».

Ces dispositions remplacent une simple procédure interinstitutionnelle — non réglée par les Traités — en vigueur entre 1988 et 2007.

L'article a été repris presque littéralement du texte de projet de Constitution européenne (article I — 55) — lequel avait lui-même été copié du rapport du « Cercle de discussion sur la procédure budgétaire » au sein de la Convention européenne. Ce Cercle avait été présidé par M. Henning Christophersen (ancien Commissaire européen) et comptait notamment parmi ses membres Mme Andreani et Mrs Duff et Lamassoure.

Ce rappel a pour but de remettre en perspective les insuffisances que comporte la rédaction de cet article, insuffisances qui grèvent à présent lourdement la procédure d'adoption du CFP pour la période 20014/2020.

L'absence de proposition de la Commission

Alors que le budget annuel est négocié par l'autorité budgétaire (Parlement européen et Conseil) sur la base d'un avant-projet de la Commission, celle-ci ne dispose pas d'un droit d'initiative formel sur le CFP, ce qui limite considérablement son rôle dans les négociations au sein du Conseil et avec le Parlement européen — même si, en pratique, c'est la Commission qui accomplit le travail technique de préparation.

Cette exception au principe du droit d'initiative de la Commission ne semble pas justifiée (et n'a d'ailleurs pas été motivée lors des travaux préparatoires de la Convention).



La Commission est en effet l'Institution la mieux placée pour estimer précisément les besoins financiers des différentes politiques communes sur le moyen terme. C'est elle qui devra exécuter les budgets annuels sur la base des montants fixés par le CFP. Elle devrait donc, comme un gouvernement, être en première ligne pour défendre ses propositions et, le cas échéant, guider les arbitrages nécessaires entre les États membres et entre les deux branches de l'autorité budgétaire.

Enfin, la Commission est, par nature, garante de l'intérêt général de l'Union, lequel devrait constituer la référence permanente des négociateurs. Son exclusion du processus décisionnel est donc aussi inopportune qu'injustifiée.

Le rôle exagéré du Conseil (européen)

Le budget annuel ainsi que les textes législatifs sont, en règle générale, codécidés par le Conseil et le Parlement européen, statuant à la majorité simple. La procédure d'adoption du CFP¹ déroge de trois façons à cette règle :

- ❑ le dossier est « aspiré » par le Conseil européen au lieu d'être traité — comme le budget annuel — par le Conseil des ministres du Budget. Cette pratique est d'abord une violation flagrante de l'esprit de la règle selon laquelle « le Conseil européen n'exerce pas de fonction législative »². Elle a ensuite pour effet de transférer dans les mains du Président du Conseil européen tout le pouvoir et toute la responsabilité de préparation d'arbitrages multiples et complexes. Elle est enfin la

1 le CFP est, juridiquement, un "règlement"

cause d'une dramatisation excessive des enjeux et d'affrontements publics directs entre dirigeants nationaux ;

- ❑ le Conseil doit statuer à l'unanimité² c'est-à-dire qu'aucun accord n'est possible tant que chacun des États membres n'aura pas obtenu satisfaction sur chacune des « lignes rouges » qu'il a publiquement tirées avant même le début des négociations. L'effet incontournable d'une telle règle sur ce type de questions est un alignement sur le plus petit commun dénominateur de l'ensemble des parties ;
- ❑ du fait de la marginalisation de la Commission et du Parlement dans cette procédure, le Conseil (en pratique les États membres) est véritablement maître du jeu — comme il l'est par exemple en matière de création de ressources propres ou de révision des Traités. Cette procédure, de type plus intergouvernemental que communautaire, ne devrait pas s'appliquer à une décision comme le CFP qui concerne le fonctionnement interne de l'UE.



Cette procédure apparaît aussi peu démocratique qu'efficace : réduire le vote parlementaire sur la dépense publique à une sorte de droit de veto final, indifférencié et, au surplus, inversé (l'absence de majorité positive étant assimilé à un veto) n'apparaît pas comme un modèle de parlementarisme démocratique ni de praticabilité.

Le calendrier contestable du CFP

Lors de la rédaction de l'article 312§2 TFUE par la Convention (voir ci-dessus), une proposition de bon sens politique a été présentée :

faire coïncider la période sur laquelle porte le CFP avec la durée du mandat du Parlement et de la Commission (5 ans). Ainsi, le CFP serait lié au renouvellement du Parlement et de la Commission, tous deux issus du résultat des élections européennes ; le programme politique de la Commission (accepté par le Parlement en même temps que le vote d'investiture) serait basé sur un échéancier correspondant de recettes et de dépenses pour la période de 5 ans concernée.

Le texte finalement retenu a été que le CFP est établi « pour une période d'au moins 5 années » (soit la même durée que les mandats précités).

En pratique toutefois, le Conseil européen a opté pour des périodes de 7 ans chevauchant ces mandats (2007/2013 — 2014/2020) ; ni la Commission ni le Parlement européen ne s'y sont opposés et peu d'explications (autres que techniques) ont été données sur ce choix dont les motivations sont en fait transparentes : le CFP doit demeurer une décision des Gouvernements et donc détaché du calendrier politique communautaire.

En conclusion

La procédure d'adoption du CFP fait partie des plus graves insuffisances du Traité de Lisbonne. Elle devrait donc figurer en bonne place sur la liste des dispositions à revoir lors d'une prochaine révision des Traités — en parallèle avec la procédure relative au régime des ressources propres (Article 311 TFUE). Plus généralement, le principe même du droit de veto de chaque État au sein du Conseil devra être remis en cause à cette occasion.

Le rôle insuffisant du Parlement européen

Une fois le Conseil parvenu à un accord unanime, le Parlement européen est saisi pour « approbation » de cet accord — auquel il n'a pas participé. Ici aussi trois anomalies doivent être relevées :

- ❑ le Parlement est saisi de l'ensemble du paquet, c'est-à-dire à la fois du montant global des recettes des dépenses, mais aussi des plafonds de dépenses fixés pour chacun des grands titres et chapitres de dépenses contrairement à la procédure budgétaire normale ;
- ❑ le Parlement ne peut qu'approuver ou ne pas approuver (c'est-à-dire rejeter) sans possibilité d'amendement ni de navette avec le Conseil ;
- ❑ le Parlement doit se prononcer à une majorité forte (celle « des membres qui le composent ») pour approuver l'accord du Conseil ; ce qui signifie que s'il ne parvient pas à recueillir cette majorité, il est réputé avoir rejeté cet accord.

² Toutefois une clause (de style ?) "passerelle" prévoit que le Conseil peut décider - à l'unanimité - de passer au vote majoritaire.

Dépenses des administrations publiques: analyse par fonction économique détaillée

En 2011, les dépenses des administrations publiques se sont élevées à 49,1 % du PIB de l'UE 27, soit 6211 milliards d'euros. Sur la base des dernières données disponibles concernant les dépenses par fonction économique pour 2011, plus de la moitié a été consacrée à la protection sociale et à la santé, qui ont représenté respectivement 19,9 % et 7,5 % du PIB. Les autres secteurs importants des dépenses publiques ont concerné les services généraux des administrations publiques (6,5 % du PIB), l'enseignement (5,5 %) et les affaires économiques (4,7 %). Une publication analyse l'évolution de la structure des dépenses des administrations publiques ventilées par fonction socioéconomique (selon la Classification des fonctions des administrations publiques – CFAP).

BUDGET UE 2011, CRÉDITS D'ENGAGEMENT,
126,5 MILLIARDS DE CRÉDITS DE PAIEMENT



Plus d'informations, pour ceux et celles que les chiffres, tableaux et graphiques intéressent.

<http://epp.eurostat.ec.europa.eu/tgm/table.do?tab=table&plugin=1&language=fr&pcode=tec00023>

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/statistics_explained/index.php/Government_finance_statistics

http://epp.eurostat.ec.europa.eu/cache/ITY_OFFPUB/KS-SF-12-033/EN/KS-SF-12-033-EN.PDF



SOURCE EUROSTAT

Nouvelles nominations dans les trois bureaux liquidateurs du Régime Commun Assurance Maladie

Chef d'unité & Directeur PMO (A.I.)

M. Giuseppe SCOGNAMIGLIO

Chefs de bureau Liquidateur

- Luxembourg :**
Mme Simona GERIKAITE
- Bruxelles**
M. Gerald HATLER
- Ispra:**
Mme Anna Maria SILVANO



Le Cadre Financier Pluriannuel 2013/2020

L'occasion manquée de rénovation politique, économique et morale de l'UE

Le 8 février dernier, après avoir conclu unanimement un accord sur un nouveau Cadre Financier Pluriannuel (CFP 2014/2020) au rabais, les Chefs d'États ou de gouvernement (« ils ») sont rentrés visiblement satisfaits du résultat obtenu.

Premier budget de l'UE à la baisse

Historiquement, il s'agit de la première diminution du budget européen dans sa programmation 2014/2020. Ce budget européen minimaliste (1 % du PIB de l'UE) a même été qualifié de « ridicule » et d'erreur politique et économique majeure en ces temps de crise économique et sociale sans précédent dans plusieurs États membres (EM) de l'UE.

Ces conclusions très critiquées plongent leurs racines dans la crise des « subprimes » aux États-Unis., fin 2007, qui s'étend d'abord au monde occidental, puis devient celle des finances et des dépenses publiques



après que les gouvernements aient décidé de sauver le système bancaire de la faillite avec les deniers publics. La plupart des dettes nationales des EM ont alors explosé, mettant les finances publiques en grave difficulté (VOX 92 pages 20 à 23 l'article de Ludwig Schubert : *La crise dans la zone euro — quelques faits et quelques observations — graphique page 21*).

En pleine crise, dès 2010, sous l'attaque des « marchés » contre les EM les plus faibles, nombreux sont ceux qui ont cru que, pour en sortir, il faudrait avancer sur le chemin du fédéralisme européen. Plus d'Europe pour que la synergie communautaire permette de combiner, par la mutualisation des dettes, la réduction des déficits publics avec une relance solidaire de l'économie.

« Ils » ont décidé de faire le contraire et d'accorder le minimum historique de moyens à l'UE. « Ils » ont capitulé devant la pression électorale à court terme. « Ils » ont cédé aux critiques des souverainistes et autres populistes qui exploitent le vide du « moins d'Europe » pour proposer le retour aux solutions nationales.

« Ils » ont totalement ignoré les appels de l'opposition croissante au « tout austérité » et à ceux d'une relance concertée au niveau de l'UE (voir article dans ce VOX « *L'Europe voudrait savoir où va l'Italie pages 21-22* »). « Ils » sont satisfaits d'avoir réduit leurs contributions tout en ayant obtenu tout ce qu'« ils » avaient exigé pour s'accorder sur ce compromis (Investissements exceptionnels, montants compensatoires, programmes et aides ciblés par pays, etc.). « Ils » ont pu convaincre leur opinion publique respective avec l'argument d'avoir payé moins et obtenu plus, c'est à dire réalisé ce qui est impossible chez eux.

« Bruxelles » bouc émissaire parfait

Dans le climat anti-européen actuel qu'« ils » ont largement contribué à créer, « Bruxelles » est devenu le bouc émissaire idéal des responsables politiques nationaux, des médias et d'une grande partie des citoyens européens. « C'est la faute de Bruxelles » est devenu le leitmotiv, dès que les choses vont mal ou se compliquent. Par contre, ce sont les responsables nationaux qui engrangent les succès dès que les choses peuvent apparaître favorables à l'opinion publique.

Après des années de superbe indifférence envers « Bruxelles », « ils » ont réussi à lui donner une importance et une responsabilité — en fait à la Commission européenne — sans commune mesure avec ses moyens financiers limités. Faut-il rappeler que le budget annuel des prochaines années sera équivalent à environ 1 % du PIB des 27 et 2 % des dépenses publiques des 27 EM (voir le résumé des résultats et la page de couverture).

Comme si cela ne suffisait pas, « ils » expliquent à leur opinion publique avoir appliqué au budget européen la même rigueur que celle exigée par « Bruxelles » pour réduire dans des délais extrêmement courts, les dettes et déficits dans les EM. Cet argument de la réciprocité de la politique d'austérité s'est imposé dans l'opinion publique, depuis que la Commission européenne fait partie de la « Troïka », avec des banquiers : le Fonds Monétaire international (FMI) et la Banque centrale européenne (BCE). La Commission européenne est chargée par les EM de vérifier si les mesures très impopulaires qu'« ils » ont décidées sont bien appliquées. « Ils » cachent ainsi la vraie responsabilité de « Bruxelles » à leur opinion publique, alors qu'« ils » sont les seuls responsables, le Parlement européen n'y étant même pas impliqué.

Le Parlement européen (PE) rejette les conclusions du Conseil européen et, depuis quelques jours, a décidé

son mandat de négociation. Le président du PE Martin Schulz, lors de son long discours devant le Conseil européen du 14 mars dernier¹, a communiqué la position majoritaire de l'institution et déclaré entre autres :

*“Mesdames et Messieurs,
... Lors du dernier sommet de printemps, je vous ai déjà livré un message très clair du Parlement européen. Tout comme vous, nous avons la conviction qu'il n'est ni possible ni souhaitable de remédier aux conséquences de la crise financière en procédant à des réductions budgétaires unilatérales. Aussi avons-nous été impressionnés de vous voir adopter, au sommet de juin, un pacte pour la croissance et l'emploi. En effet, tout comme vous, des millions d'Européens estiment qu'il est contraire au principe de la justice fiscale d'imposer précisément aux plus faibles d'une société, en pratiquant de sévères coupes budgétaires, le poids de la crise financière. C'est pourquoi je vous félicite d'avoir ouvert la voie de l'application d'une taxe sur les transactions financières en intensifiant la coopération. Comme vous le savez, le Parlement européen s'est prononcé de longue date pour la taxe sur les transactions financières. C'est un symbole de justice. Au même titre que le plafonnement des bonus bancaires décidé la semaine dernière par le Parlement européen. Nos citoyennes et nos citoyens attendent de nous que nous tenions notre promesse en luttant avec autant d'énergie contre la fraude fiscale et les paradis fiscaux. Comme vous, le Parlement européen est convaincu qu'aggraver la récession en menant une politique d'austérité unilatérale est contraire au principe de la rationalité économique. C'est pourquoi il demeure évident à nos yeux que l'assainissement budgétaire et les investissements propres à stimuler la croissance sont les deux faces d'une même médaille. Nous le savons tous : sans la croissance, les performances économiques sont décevantes ; sans de bonnes performances économiques, les créations d'emplois se font attendre ; et sans emplois, les recettes fiscales font défaut.”*



que Ludwig Schubert a largement commentées (*Article aux pages 13-14 de ce VOX, ainsi que dans le VOX 93 précédent, pages 14-16*), avant et après qu'«ils» ne commettent le 8 février dernier cette erreur manifeste d'appréciation envers la situation critique et du désespoir d'une bonne partie de l'opinion publique. Les conclusions du CFP prévoient que, globalement sur 7 ans, le budget de l'UE diminuera de 0,12 % du PIB des 27 EM. Cela représente moins de 35 milliards d'euros (en crédits de paiement, 908,4 milliards par rapport à 942,8 milliards d'euros) que ce qui a été effectivement dépensé sur la période 2007-2013. Sur 7 ans, cela correspond à 70 euros par habitant, soit 10 euros par an et par habitant !



Un nouveau coup dur pour la zone euro : Cyprus

Quant au budget global de l'administration des Institutions (rubrique V) (les salaires des personnels, l'administration et les infrastructures), «ils» l'ont ainsi fixé pour 7 ans à de 61,6 milliards (crédits d'engagement). Ce montant fait ressortir un accroissement de 8 % par comparaison avec le budget 2007/2013, mais il cache en réalité 2,5 milliards d'euros d'économies à réaliser – avec un nouvel élargissement à 28 EM au 1^{er} juillet 2013 — par rapport au scénario du statu quo budgétaire.

Un milliard d'économies a déjà été proposé par la Commission européenne, essentiellement par le biais d'une révision statutaire à la baisse sur les conditions d'emploi des personnels. Les 1,5 milliard supplémentaires devraient être encore obtenus par un gel des salaires et pensions pendant 2 ans (*voir les détails dans l'article de Ludwig Schubert page XXXX*). La raison invoquée de ces économies serait qu'il s'agit : *“d'un effort pour consolider les finances publiques nationales”*. Or de ces économies, 2,5 milliards correspondent au montant dérisoire de 5 euros par habitant sur 7 ans soit moins d'un euro par an et par habitant. Par contre, elle coûtera environ et en moyenne 50.000 euros par salarié du SPE (en considérant 500 millions

La vérité sur les économies chiffrées

Dans l'austérité généralisée, chaque euro compte, mais il y a des limites coût/efficacité aux économies

<https://www.dropbox.com/s/39p8ip7xznnh9fv/FI-CHIERS%20CFP-MFF%20210313%20.pdf>

d'habitants dans l'UE et 50.000 fonctionnaires et agents du SPE). À ce prélèvement s'ajoutera celui provenant de la perte de pouvoir d'achat déjà pris en compte par la "Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions" qui assure le parallélisme avec les fonctions publiques nationales. La perte totale imposée par cette double économie – qui reste dérisoire au niveau des 27 EM — sera non seulement injuste et incorrecte — payer deux fois la crise et perdre le parallélisme —, mais elle réduira la capacité du SPE d'attirer les meilleurs spécialistes de l'UE.

Il faut noter que le compromis final sur cette rubrique a fortement été influencé par la chasse aux "eurocrates" menée personnellement par le Premier Ministre du Royaume-Uni. En pourfendeur de ses propres Services publics, il sait pertinemment que le moyen le plus efficace pour réduire le pouvoir du Service public européen c'est de réduire les conditions d'emplois de ceux qui le font fonctionner.

En conclusion, les montants économisés ne contribueront en rien, au niveau national, à la réduction du déficit public et encore moins à la diminution de la pression fiscale exercée sur les contribuables.

Quand la méthode intergouvernementale remplace la méthode communautaire pour réduire la capacité d'action du SPE

Face à ce constat évident, il ne reste plus qu'à conclure à la volonté politique — visiblement unanime — de réduire l'influence et l'action du SPE, à commencer par le pouvoir d'initiative de la Commission européenne. D'ailleurs, de toute évidence, depuis que la crise sévit, la "méthode communautaire" est progressivement remplacée par la "méthode intergouvernementale". Celle-ci étant même réduite à sa plus simple expression depuis que les deux plus grands EM (le couple FR-DE, rejoint par l'IT sous la pression du premier Ministre Mario Monti avant les élections) la monopolisent pour imposer leurs solutions aux autres..

Dans la fixation du CFP, les deux EM, la France et l'Allemagne, leaders de la négociation — l'Italie étant à nouveau en dehors dans l'attente d'un nouveau gouvernement — ont été rejoints par le Royaume-Uni, dont le Premier Ministre, en tant qu'euroseptique, déclaré est largement responsable du mauvais compromis.

En faisant délibérément monter le dossier au Sommet, "ils" savaient que la "méthode communautaire" n'y avait pas sa place et qu'il serait plus facile d'imposer la politique du juste retour et la solidarité limitée, ainsi que la réduction de l'influence des petits EM !

Les EM prétendent avoir gagné avec ce budget, mais il y a un perdant, c'est l'Europe ! Il faut ajouter que lorsque l'Europe perd c'est au détriment de ses citoyens, car il s'agit d'une véritable « auto goal » des EM qui devront payer 27 fois les économies du budget de l'UE !

Ce magazine ne suffirait pas à faire la liste des innom-

brables effets pervers et coûteux de la "non Europe" que ce budget de misère risque de perpétuer au moins pour 7 ans. L'actualité récente sur la "viande de cheval" introduite frauduleusement dans des plats cuisinés constitue un des derniers exemples du fameux "mais que fait l'Europe" ?

Au nom du réalisme politique

Dans toute cette affaire, nos dirigeants actuels — jusqu'en 2014 — (MM H. Van Rompuy, Président du Conseil européen, J.M. Barroso Président de la Commission européenne et M. Sefčovič Vice-Président de la Commission européenne (pour la rubrique V) ont certainement tenté de faire le maximum pour défendre leurs positions. Maintenant, ils semblent s'être déjà résignés à accepter des conclusions somme toute attendues. Dans plusieurs discours tenus après le sommet, ils considèrent le résultat comme le fruit d'un compromis difficile dont il convient de prendre acte au nom du réalisme...

Par contre, le Parlement européen et notamment son président M. Schulz n'accepte pas les conclusions du 8 février et exige des négociations. De leur côté, les syndicats dans toutes les institutions sont également, et plus largement opposés, non seulement aux résultats obtenus sur la "rubrique V" du CFP, mais également à l'absence de vision politique capable d'insuffler l'espoir d'une sortie de crise et du chômage, notamment pour les jeunes.

Les **Anciens** partagent certainement la position du PE et l'opinion des syndicats même s'ils attendaient un sursaut du Conseil européen pour comprendre et agir solidairement, tous ensemble avec les moyens offerts par l'UE. La déception est grande de constater qu'« ils » ont raté une des rares occasions d'avancer sur la route de l'intégration et de l'amélioration de la capacité et compétitivité de l'UE, face aux grands "blocs" politiques et économiques.

Les conclusions du Conseil européen du 8 février font bien peu de cas des services rendus par les Anciens.

Elles ne rendent pas justice à tous ceux et celles qui se sont dévoués à la construction européenne dans la paix, après des siècles de guerres, de haine et de souffrances.





Nos pensions, la Méthode et le Budget de l'Union européenne au printemps 2013

L'adaptation annuelle 2012 des rémunérations et pensions aurait encore dû être effectuée selon la Méthode 2004-2012.

Le 5 décembre, la Commission avait proposé, sur la base de cette Méthode, une adaptation nominale de 1,7 % au 1^{er} juillet 2012 qui, compte tenu d'un taux d'inflation à Bruxelles de 2,8 %, aurait impliqué une diminution du pouvoir d'achat de 1,1 %. Ceci correspond à la perte de pouvoir d'achat observée dans les fonctions publiques nationales des huit pays membres de référence pendant l'année se terminant au 30 juin 2012.

Le 20 décembre 2012, le Conseil a constaté qu'il ne disposait pas d'une majorité qualifiée pour adopter cette proposition. Cette constatation a entraîné une nouvelle mise en demeure de la part de la Commission et un nouveau recours de la Commission contre le Conseil.

Il faut rappeler que cette action en justice s'ajoute aux trois recours de la Commission contre le Conseil déjà en instance en cette matière :

- ❑ un recours contre le refus du Conseil de procéder à l'adaptation annuelle 2011 des rémunérations et pensions (en nominal également 1,7 % au 1^{er} juillet 2011, correspondant – compte tenu d'un taux d'inflation de 3,6 % à Bruxelles – à une perte de pouvoir d'achat de 1,8 %) ;
- ❑ un recours en carence contre le Conseil parce qu'il n'a pas pris une décision concernant l'adaptation 2011 même après la mise en demeure par la Commission ;
- ❑ un recours suite à la carence du Conseil de diminuer la contribution au régime des pensions, en dépit du fait que le calcul actuariel selon l'Annexe XII du Statut constate un « sur financement » de notre régime de pension. Il est à noter que ce recours se fonde sur les mêmes raisonnements concernant l'équilibre actuariel de notre régime des pensions que l'AIACE qui a toujours défendu (cf. p.ex. les N° 86, 88 et 92 de VOX).

Le 31 décembre 2012, la Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions (Annexe XI du Statut de 2004) a expiré.

La Commission avait déjà proposé le 13 décembre 2011 une nouvelle Méthode dans le cadre de sa nouvelle proposition de révision du Statut. En dépit de ses imperfections techniques (peut-être encore réparables), cette nouvelle Méthode pourrait fournir le cadre pour des adaptations annuelles des rémunérations et pensions correctes et sans conflits sociaux durant la prochaine décennie. Dans la proposition de la Commission, cette Méthode aurait été

accompagnée de la poursuite du prélèvement, mais à un taux de 6 % au lieu de 5,5 %. Toutefois, le Conseil, en dehors de toute une série d'attaques malveillantes et



incohérentes de son « Groupe Statut », n'était pas en mesure de statuer sur cette proposition. Pour éviter le vide juridique, la Commission avait suggéré au Conseil et au Parlement de prolonger provisoirement la Méthode et le prélèvement d'un an, mais le Conseil ne l'a pas accepté. De ce fait, le prélèvement de 5,5 % dont l'existence est liée à la Méthode (art. 66bis du Statut), a disparu également le 31.12.2012. Il en résulte une augmentation des rémunérations des actifs d'un montant **non linéaire** qui représente 5,5 % d'une assiette correspondant au traitement net – sans allocations familiales – **moins** le minimum vital (égal au traitement de base du grade 1, échelon 1). Ceci correspond à une augmentation d'environ 2 % en moyenne. Cette augmentation ne s'applique pas aux pensionnés. En effet, pour des raisons de droits acquis, leur pension n'est pas affectée par le prélèvement et donc sa disparition ne s'applique évidemment pas aux pensions.

La nouvelle révision du Statut — y compris la Méthode et le régime des pensions — que la Commission avait proposée contre l'avis des représentants du personnel et des Anciens en décembre 2011 avait trouvé un avis relativement favorable, déjà en avril 2012, de la part de la Commission juridique du Parlement européen. Par contre, au niveau du Conseil qui – selon la « procédure de codécision » de l'article 294 du Traité sur le fonctionnement de l'Union européenne – aurait dû formuler sa position en « première lecture », le dossier est resté bloqué en attendant sa décision sur le « Cadre financier pluriannuel 2014-2020 (CFP) ».

Entre-temps, les instances inférieures du Conseil ont demandé des économies supplémentaires considérables dans les dépenses de personnel au-delà du 1 mrd d'euros d'ici 2020, sous-jacent à la proposition de la Commission. Ces économies auraient mis en cause le Service public européen et ont été considérées comme irréalistes par la Commission.

Après une tentative échouée les 22 et 23 novembre 2012, **le Conseil européen des 7 et 8 février 2013 a finalement trouvé un accord politique concernant le**

« **Cadre financier pluriannuel 2014-2020 (CFP)** » de l'Union européenne. Ce CFP doit encore être transformé par le Conseil des ministres dans un règlement formel qui doit être approuvé par le Parlement européen (Art ; 312 TFUE). Les principaux groupes politiques du Parlement ont déjà annoncé qu'ils ne l'accepteraient pas dans sa forme actuelle.

La Commission a fait savoir que le résultat n'était pas parfait, mais constituerait une base pour les négociations avec le Parlement européen. Les représentants du personnel, dans une réunion avec le Vice-Président de la Commission, ont exprimé leur déception et leur inquiétude pour l'avenir en citant certains titres de la presse « Tous les participants du Conseil européen se considèrent comme gagnants, mais c'est l'Europe qui est perdante ».

En ce qui concerne le fond, **cet accord politique sur le CFP réduit le montant budgétaire total proposé par la Commission de 8 %**. Ceci est une perte importante pour le Budget de l'Union, mais **l'économie obtenue par les pays membres ne se situe que dans un ordre de grandeur de 0,8 pour mille du PIB de l'Union européenne soit 0,06 € par jour et par tête de la population de l'Union**. Il est évident qu'aux dépens du Budget de l'Union européenne (maintenant moins de 1 % du PIB de l'UE), seule une contribution tout à fait négligeable peut être faite à l'assainissement des finances publiques nationales. L'enjeu macro-économique extrêmement faible de ce débat sur le budget de l'Union a été mis en évidence en décembre 2012 dans le n° 93 de VOX.

Quelles sont les implications de cet accord politique pour la révision du Statut, pour la Méthode et pour nos pensions ? L'accord politique prévoit une réduction supplémentaire de 1,5 mrd d'euros dans la rubrique V « Administration » qui s'ajoute à l'économie de 1 mrd d'euros que la Commission veut déjà réaliser d'ici 2020 par sa proposition de révision du Statut. Au-delà de la réduction des effectifs de 5 % et d'une augmentation de la durée de travail dans toutes les institutions – déjà proposée par la Commission – cette économie supplémentaire devrait essentiellement être obtenue de la manière suivante : « dans le cadre de la réforme du Statut, l'adaptation des salaires et des pensions de l'ensemble du personnel dans le cadre de la méthode salariale sera suspendue pendant deux ans ». À cela s'ajouteraient « d'autres mesures internes à caractère administratif ». Les conclusions du Conseil européen stipulent, par ailleurs, que « L'évolution des coûts liés aux pensions sera également examinée lors de la réforme du Statut. Lors de la réforme du Statut, le nouveau

prélèvement de solidarité sera réintroduit à un niveau de 6 % dans le cadre de la réforme de la Méthode salariale. Ces mesures auront une incidence significative sur le coût des pensions à moyen et long terme » (cf. : Conseil européen, Conclusions, doc EUCO 37/12 du 8 février 2013, page 40).

Il est encore trop tôt pour évaluer complètement la portée de ces conclusions. Mais il semble relativement clair que – après un arrêt de la Cour positif en ce qui concerne les adaptations annuelles de 2011 et 2012 (deux fois 1,7 % en nominal à Bruxelles) – l'application de la nouvelle Méthode serait suspendue pendant deux ans. Ceci pourrait correspondre à une perte de pouvoir d'achat définitive supplémentaire pour les rémunérations et pensions d'environ deux fois 2 % et qui s'ajouterait à la perte de pouvoir d'achat déjà subie du fait que la Méthode reflète les évolutions négatives au plan national (de 2004 à 2012 : -4,6 %). **Le service public européen paierait donc deux fois**

pour la crise !

Il est intéressant de noter que pour les actifs, cette perte de pouvoir d'achat supplémentaire correspond environ à la perte d'un échelon ou – en moyenne – environ à l'équivalent de deux prélèvements supplémentaires et définitifs de 6 %.

A ce jour, il n'est pas possible de savoir de manière définitive si le prélèvement de 6 % proposé par la Commission en liaison avec la nouvelle Méthode s'appliquera aussi aux pensions.

La Commission et apparemment aussi le Parlement européen partagent notre avis que nos pensions sont déjà payées par les contributions salariales et patronales du passé et que le respect des droits acquis ne permet pas l'application d'un prélèvement aux pensions. Par contre, au Conseil, plusieurs délégations voudraient étendre le prélèvement aux pensions tout en supprimant même la franchise du minimum vital.

En conclusion : nous devons nous attendre dans les mois à venir à des négociations extrêmement difficiles dont l'issue dépend aussi :

- ❑ du libellé de l'arrêt de la Cour de Justice (ou des arrêts, s'il y en a plusieurs) ;
- ❑ de l'attitude du Parlement et de l'action de la Commission ;
- ❑ des efforts de négociation des représentants du personnel et des Anciens et, last but not least,
- ❑ de l'action sociale des actifs que les Anciens ont intérêt à soutenir pleinement.





Résultats opérationnels et financiers 2011 du Régime commun d'Assurance Maladie (RCAM)

Quelques ordres de grandeur et réflexions

Après les résultats financiers plutôt satisfaisants de 2010, ceux de 2011 sont à nouveau négatifs et relancent le débat sur la viabilité financière du régime à moyen et long terme (voir le tableau évolutif ci-dessous).

Depuis 2007, les résultats opérationnels du régime sont déficitaires, car l'équilibre entre les contributions et les remboursements n'a plus été retrouvé. Pourtant, depuis quelques années, une gestion de plus en plus rigoureuse – voire tatillonne – des Dispositions générales d'exécution (DGE) de l'article 72 du statut a été mise en place par les nouveaux responsables du régime.

En 2010, la bonne gestion du fonds de réserve par les experts de la Commission avait permis de compenser les pertes opérationnelles et de finir avec un résultat économique positif exceptionnel d'environ 10 millions d'euros. Par contre en 2011, les intérêts du fonds de réserve n'ont

tableau et les commentaires ci-dessous.

En ce qui concerne la population des Anciens, outre le bon fonctionnement administratif du régime (communication, contact, délai de remboursement et prise en considération de la spécificité de la population concernée) d'autres questions l'inquiètent tels que, la complémentarité, les coefficients d'égalité et la diminution des taux réels de remboursement, les prises en charge, ainsi que la détermination des cas de remboursement à 100 % dans les maladies graves.

Le point sur ces différents sujets est repris ci-après

Rapport annuel 2011 dont les principaux résultats se résument ainsi :

Tableau de 2006 à 2011

Années/descriptions	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Affiliés	56 800	61 000	64 000	67 000	70 919	72 400
Bénéficiaires	113 000	120 000	126 000	135 000	139 475	143 500
Bénéficiaires actifs	90 950	97 000	102 250	110 200	113 996	117 500
Bénéficiaires Post-actifs	22 050	23 000	23 650	24 800	25 479	26 060
Agents contractuels, y inclus les Assistants du PE	5460	6875	7300	7870	10 180	10 260
Contribution annuelle moyenne par affilié actif (€)	3316	3308	3373	3450	3500	3580
Contribution annuelle moyenne par affilié post-actif (€)	2964	2997	3091	3180	3290	3400
Contribution annuelle moyenne par affilié (€)	3228	3231	3304	3390	3450	3540
Revenu annuel moyen par affilié (€)	3413	3410	3494	3560	3690	3675
Dépense annuelle moyenne par affilié (€)	3200	3441	3710	3650	3550	3680
Fonds de réserve en Nb de mois de dépenses (€)	14	12	10	9,8	9,6	8,9

Données arrondies de mi 2011, indiquant les tendances

pas permis de compenser les pertes opérationnelles menant à un résultat final négatif de -300.000 €.

Le Comité de Gestion de l'Assurance Maladie (CGAM), organe paritaire composé des représentants des administrations et du personnel de toutes les institutions et organes (Agences), dans lequel l'AIACE a un observateur (et son suppléant), a finalisé l'examen des résultats 2011. Ceux-ci sont consignés dans son rapport annuel¹ dont quelques éléments sont résumés dans le

Commentaires

- ❑ **Nombre d'opérations traitées : 509 371**
- ❑ **Frais exposés par les affiliés en 2011 : 266 millions d'euros, soit une augmentation de 5,9 % par rapport à 2010.**
- ❑ **Différence entre la contribution et la dépense annuelle moyenne par affilié : environ -140 €, montant négatif depuis 2007 avec un pic en 2008 après l'adaptation de nouvelles DGE.**
- ❑ **Déficit des activités opérationnelles : - 9,9 millions d'euros.**

¹ Ce Rapport est établi conformément à l'article 38 para.6 c de la réglementation commune relative à la couverture des risques de maladie des fonctionnaires de l'U.E.

Les destinataires de ce rapport sont les institutions et leurs comités du personnel.

- ❑ **Résultat économique** : - 0,3 million d'euros, car les 9,6 millions d'intérêts du fonds de réserve n'ont pas couvert le déficit. En comparaison, en 2010 le résultat économique positif était de 10 millions d'euros.
- ❑ **Valeur du fonds de réserve en nombre de mois de dépenses opérationnelles** : 8,9 mois. Elle diminue lentement, car depuis 2007 les intérêts et même le capital ont été mis à contribution pour maintenir l'équilibre financier du RCAM.

Pour l'année 2011, le CGAM constate que l'objectif statutaire de remboursements entre 80 et 85 % n'est plus atteint. Il nuance également son appréciation de déficit structurel provenant principalement des modifications de structure du personnel depuis 2004. Ainsi le rapport signale plusieurs fois d'autres raisons et notamment :

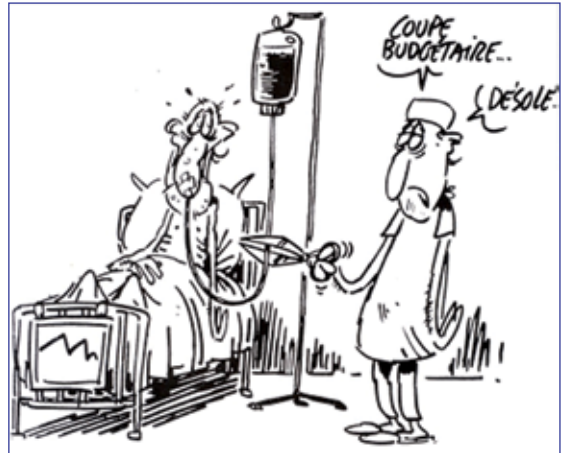
- ❑ l'inflation des prix des soins de santé ;
- ❑ le manque à gagner de 2,2 millions faute d'adaptations des rémunérations et pensions ;
- ❑ les tarifs plus élevés pratiqués pour les patients dits « privés » dans la plupart des États membres ;
- ❑ la médecine préventive à charge du RCAM d'un montant de 4,7 millions pour 8600 examens ;
- ❑ l'absence de levier d'action sur les systèmes nationaux de santé très disparates ;
- ❑ l'absence de prise de conscience des affiliés de la situation financière du régime.

Toutefois le CGAM, maintient son point de vue sur une des causes du déficit, à savoir : « ... les répercussions non calculées à l'avance de l'affiliation des agents contractuels en 2004, de procéder à une étude d'impact sur le RCAM des diverses mesures envisagées dans le cadre de la réforme du statut en cours ».

Or, en 2004, lors de la grande révision statutaire, il était impossible de prévoir sérieusement plusieurs facteurs tels que :

- ❑ les évolutions démographiques du RCAM influencées par la création de très nombreuses Agences dont le personnel est largement composé d'agents contractuels ;
- ❑ les recrutements systématiques de fonctionnaires et d'agents temporaires aux plus bas grades ;
- ❑ le passage des assistants parlementaires au statut d'agents contractuels affiliés au RCAM ;
- ❑ l'évolution du nombre d'affiliés agents contractuels qui étaient 65 en 2004, 2155 en 2005 et déjà 5460 en 2006, pour arriver à 10 260 en 2011 (voir le tableau ci-dessus).

Ainsi, le CGAM, maintient la thèse du déficit structurel causé par l'accroissement constant du nombre de « faibles rémunérations », sans pouvoir démontrer — faute d'une étude sérieuse avec le système ASSMAL



actuel — que cette nouvelle population a un niveau de dépenses de soins de santé équivalent à celui des fonctionnaires.

Par ailleurs, les projections de l'évolution de la population des bénéficiaires ne vont pas dans le bon sens. En effet après le sommet du 8 février dernier fixant le cadre financier pluriannuel (CFP) jusqu'en 2020, la prochaine réforme statutaire apportera encore plus d'austérité, dont le corollaire sera entre autres, un accroissement du nombre d'agents contractuels et un abaissement global des rémunérations et pensions. Il en résultera une réduction de plus en plus importante des contributions — au taux constant actuel de 5,1 % — dans un contexte fortement inflationniste du coût des soins de santé.

En outre, les causes du déficit restent complexes, car elles proviennent de nombreux facteurs, tels que ceux qui sont cités ci-dessus, mais aussi — et c'est le plus souvent omis volontairement ou pas — par la modification des Dispositions générales d'exécution (DGE) en 2007. Rappelons une nouvelle fois qu'un des objectifs à atteindre avec l'amélioration des prestations était de réduire le fonds de réserve — montant excessif de près de 16 mois d'activité à cette époque — par un déficit contrôlé du régime, et ce pour un certain temps. Tous les acteurs des négociations de 2007 étaient bien conscients de la nécessité d'une intervention à moyen terme pour rétablir l'équilibre du régime.

Conclusions

On constate objectivement en 2011 que le déficit structurel est devenu permanent, tout en n'étant pas catastrophique, jusqu'à nécessiter une intervention rapide.

Il faut donc rester vigilant et commencer à envisager des interventions soutenables financièrement,

politiquement et médicalement par les affiliés et les autorités budgétaires.

Coefficients d'égalité et complémentarité

Ces deux sujets restent d'actualité et continuent d'inquiéter les pensionnés, voire de les tracasser, alors qu'ils auraient souhaité éviter ces contraintes administratives incompréhensibles, surtout quand ils atteignent le grand âge et/ou subissent des maladies graves, cela après des années de bons et loyaux services dans les institutions.

Ainsi en ce qui concerne la complémentarité, pour 2011, 25.270 bénéficiaires ont été couverts pour un coût de 5,5 millions d'euros soit une moyenne de 217 euros par bénéficiaire concerné. Il est par ailleurs surprenant de constater qu'il n'existe pas de données inverses sur l'économie réalisée en appliquant de plus en plus rigoureusement les règles.

Quant aux coefficients d'égalité, les pensionnés des pays où la médecine est particulièrement chère et en hausse constante constatent l'inadéquation des mécanismes de calcul censés établir une égalité de traitement entre tous les affiliés et bénéficiaires. Ainsi, à titre d'exemple, selon des informations provenant de la section AIACE Italie, en cas de maladie grave notamment, il est devenu presque impossible de se faire soigner dans des établissements hospitaliers spécialisés comparables à ceux que l'on trouve en Belgique, sans risquer de subir de très importants dépassements d'honoraires non remboursables par notre régime.

Taux général moyen de remboursement :

77,5 % pour 77,6 % en 2010 (RCAM et Caisse primaire, sans tenir compte des remboursements à 100 % pour maladies graves). En tenant compte des maladies graves, ce taux est passé de 82 % en 2010 à **79,9 %** en 2011. Les plafonds et forfaits des prestations du RCAM datent de 2007 alors que les soins de santé, en particulier en Belgique, ont subi une forte inflation.

Les taux effectifs de remboursement sont donc passés sous la barre des dispositions statutaires qui les fixent entre 80 et 85 %.

Remboursement à 100 % pour maladies graves

Alors que nous annonçons une nouvelle flexibilité positive pour les patients, après l'arrêt Allen du Tribunal de la fonction publique européenne (TFPE), il semble que c'est la

voie contraire qui est de plus en plus appliquée, à savoir : la prépondérance du critère du « pronostic vital engagé ». On peut donc légitimement se demander si les 100 % ne seront attribués que lorsque l'on sera certain que le bénéficiaire décèdera rapidement.

Le montant total des remboursements pour maladies graves s'élève à **81,65** millions d'euros, soit environ 30 % du total des remboursements.

L'AIACE Int. demandera des éclaircissements sur l'évolution de l'interprétation en question au Chef d'unité du RCAM et ne manquera pas de tenir informés les lecteurs de VOX.

Lancement d'un avis au journal officiel:

« Sollicitation des opérateurs de services médicaux et paramédicaux (hôpitaux, cliniques, laboratoires, centres médicaux et personnes physiques, exerçant une activité dans le secteur médical/paramédical) ainsi que des pharmacies, à mettre leurs prestations à disposition du RCAM à des prix applicables aux affiliés/bénéficiaires RCAM »

L'Objectif du Bureau central était de créer des listes d'opérateurs qui offrent des prestations à des tarifs préférentiels applicables aux affiliés et bénéficiaires du RCAM, ainsi que pour les dépistages, et ce, dans huit pays (It, Be, Fr, De, Lu, NI, Es, Ru). Les résultats sont un peu décevants notamment pour la Belgique où il y a le plus grand nombre de prestations médicales (pensionnés et actifs). Faute de place dans ce VOX 94, la liste des prestataires médicaux ayant répondu vous sera envoyée sur simple demande au Secrétariat de l'AIACE Int.

ASSMAL II

Le nouveau système informatique de gestion de l'ensemble des prestations médicales des affiliés est entré dans la phase de test avec des actifs. Plusieurs volontaires de l'AIACE ont participé à des séances de mise au point des programmes pour la situation spécifique des pensionnés.

Cependant, le problème principal de cette application informatique reste la sécurité d'accès au réseau intranet de la Commission depuis l'extérieur, notamment par des pensionnés. Des solutions sont envisageables, mais avec des coûts qui seront sans doute difficiles à supporter dans la période d'austérité administrative qui s'annonce.



L'Union européenne : une démocratie en panne ?

1. En guise d'introduction

Le débat sur la légitimité démocratique des institutions de l'Union s'amplifie à mesure que se rapprochent les échéances de 2014 (élection du Parlement européen, nouvelle Commission, nouveau président du Conseil européen).

Le Conseil européen des 12 et 13 décembre derniers devait aborder le sujet, mais son agenda chargé dicté par la crise (discipline budgétaire, supervision unique des banques, etc.) a fait reporter cette discussion à juin 2013 ou plus tard. . . Certains n'ont pas manqué de critiquer cette méthode de travail. Ainsi, l'eurodéputée Sylvie Goulard¹ regrette que des problèmes techniques, si importants soient-ils, aient pris le pas sur les questions de légitimation démocratique des institutions, en particulier celles de la zone euro.

2. La démocratie et la gouvernance européenne

Dès le départ, la construction européenne a été fondée sur un ordre juridique propre, « *sui generis* », né de l'intuition des Pères fondateurs que la séparation des pouvoirs à la Montesquieu ne pouvait d'emblée s'appliquer au projet européen. Si, comme le fait remarquer Paolo Ponzano², le Traité de Lisbonne (TL) a introduit un certain nombre d'améliorations dans le fonctionnement de la gouvernance européenne (lien entre le choix du président de la Commission et le résultat des élections européennes, renforcement du rôle des parlements nationaux, reconnaissance de la démocratie participative, caractère contraignant de la Charte des droits fondamentaux, etc.), certains éléments de cette gouvernance sont désormais mis en question, à savoir :

- le fait que la Commission garde le droit quasi exclusif de l'initiative législative ;
- le fait que le PE et les partis politiques européens ne se sont pas encore affirmés comme réellement représentatifs des citoyens européens ;
- surtout, le fait que le Conseil européen – composé des chefs d'État ou de gouvernement et du président de la Commission – joue un rôle de plus en plus important, en particulier dans la conduite des politiques économiques de la zone euro (voir, à ce sujet, la critique du philosophe Habermas³ à

1 Sylvie GOULARD « Aimez-vous les caramels mous ? » Site du Groupe SPINELLI

2 Paolo PONZANO « Democrazia e Governance europea » (Asset Summer School 2012 Venice 12.09.2012)

3 Sous la direction de Yves Charles ZARCA « Refaire l'Europe - Avec Jürgen HABERMAS » (P.U.F.)



l'encontre du « fédéralisme exécutif » « post-démocratique »): on citera l'exemple de la Grèce qui s'est vu imposer, notamment par une « troïka » composée de représentants de la Commission, du FMI et de la BCE, un certain nombre de mesures en matière sociale (pensions, législation salariale, coupes dans les services publics, etc.), alors que l'UE n'a pas de compétences dans ces domaines ! À cela s'ajoute le fait que le PE n'a guère son mot à dire sur le volet « recettes » du budget européen. Certes, comme l'a encore montré le marathon budgétaire des 7 et 8 février derniers, le PE pourra approuver ou rejeter le budget. Cependant, il n'exerce pas de contrôle sur les contributions (cf. « *no taxation without representation* ») et est en quelque sorte une « *representation without taxation* ».

3. Améliorer le système prévu par les traités

À moyen terme, l'on ne fera pas l'économie d'un triple débat de fond portant à la fois sur les politiques à mettre en œuvre, sur la nouvelle architecture de l'Union économique et monétaire et sur la légitimité démocratique et le renforcement de l'Union politique. Pour Antonio Vitorino⁴, président de « Notre Europe – Institut Jacques Delors », il s'agit de répondre aux doutes croissants des opinions publiques « *sur le sens et la capacité de produire des résultats tangibles du projet d'intégration européen, exprimés de manière évidente dans la chute constante de l'appui à l'UE enregistrée par les Eurobaromètres successifs ; dans ce contexte, la crise de la zone euro a aggravé la perception autour d'enjeux tels que la croissance faible, le chômage grim pant (surtout chez les jeunes) et la concurrence des économies émergentes (. . .)* ».

4 Tribune de Notre Europe du 7 décembre 2012 : « Quel avenir pour l'UE et sa Cour de Justice ? »

D'où, d'une part, les propositions visant à mettre en œuvre une série de réformes sans modifier les traités (« à traités constants ») : renforcer l'intégration de l'Union économique et monétaire et de la zone euro ; substituer le vote à la majorité qualifiée (VMQ) à l'unanimité dans certaines matières ; renforcer la collaboration entre le Parlement européen et les parlements nationaux. Il s'agira aussi de préparer les élections de 2014 : à titre d'exemple, chaque grand parti européen pourrait désigner son candidat à la présidence de la Commission et faire valider ce choix par les militants des partis nationaux qui en font partie.

4. Après les élections de 2014 : réviser les traités ?

D'autre part, les propositions de réforme plus profonde ne manquent pas : citons, entre autres, l'élection directe du président de la Commission (et même la fusion des présidences de la Commission et du Conseil européen) ; l'organisation d'une véritable responsabilité de l'exécutif (Commission et Conseil européen) devant le Parlement européen ; la création de circonscriptions électorales transnationales. Cela exigera de revoir la répartition des compétences entre les niveaux de pouvoir : « Qui fait quoi ? ».

Au lendemain de l'élection de 2014, le Parlement européen pourrait prendre l'initiative de la convocation d'une nouvelle « convention » chargée de rédiger une « loi fondamentale » de l'UE⁵. Ce « nouveau traité » serait ensuite soumis à ratification selon les normes constitutionnelles propres à chaque pays, étant entendu qu'il entrerait en vigueur dès qu'il serait ratifié par au moins quatre cinquièmes des États. L'on pourrait même envisager une ratification par la voie d'un référendum paneuropéen prévoyant une double majorité qualifiée des États et des populations. Dans l'une ou l'autre hypothèse, aux pays qui disent « non » serait proposée une formule d'association à l'UE. Question : tout cela suffira-t-il à rapprocher l'Europe de ses citoyens ?

Même réformée dans le sens d'une plus grande légitimité démocratique, l'architecture institutionnelle de l'Union restera complexe. Un grand effort de pédagogie s'imposera auprès des citoyens : tant les gouvernements que les parlements et les médias nationaux devront y contribuer. En particulier, pour les gouvernements, il faudra bien en finir avec les habitudes néfastes qui consis-

sent à blâmer Bruxelles de tous les maux, alors que l'on est coresponsable des décisions prises. Pour les parlements, l'on a vu plus haut que des formules devront être trouvées pour renforcer la collaboration, déjà prévue par le TL, avec les parlements nationaux. Pour les médias, il importe de renforcer le caractère « transnational » de la couverture des événements survenus dans les pays de l'UE.

Mais surtout, les citoyennes et les citoyens ne seront à nouveau motivés par l'Europe et ses institutions renouvelées que si les politiques mises en œuvre produisent des résultats : relance de l'économie, notamment par le biais d'un budget européen alimenté par des ressources propres (taxe sur les transactions financières, taxe carbone,...), réduction des inégalités tant à l'intérieur des pays qu'entre le nord et le sud, baisse décisive du chômage, en particulier des jeunes.

5. En guise de conclusion

Dans leur livre récent « *De la démocratie en Europe* », Sylvie Goulard, députée européenne, et



Mario Monti, Premier ministre italien, proposent de débattre des thèmes actuels de l'Europe. Citons la synthèse du livre présentée par l'éditeur : « *Les Européens voudraient être aussi forts que si l'Europe était unie, conserver autant de souveraineté nationale que si elle ne l'était pas. Cette contradiction est devenue intenable. Car, au-delà des dérives de la finance et de l'endettement, la crise a révélé l'ampleur de l'interdépendance et les failles de la démocratie en Europe. D'où l'intérêt de relire Tocqueville. Selon lui, depuis des siècles, la marche vers l'égalité est irrésistible : elle invite à créer, par le libre concours des volontés, une démocratie par le peuple, où les Européens choisiraient ensemble ceux qui les dirigent, et pour le peuple, au service du bien-être de tous. Ce livre invite à substituer la connaissance de nos intérêts aux instincts plus aveugles, à découvrir les affinités profondes qui lient les Européens, à retrouver confiance. Pour sortir l'Europe de la crise, il faut voir plus loin* ».

5 Proposition développée par l'eurodéputé Andrew DUFF dans son discours récent (10 janvier) devant le Federal Trust



Marseille-Provence et Košice 2013

Deux Capitales européennes de la Culture très différentes

Les deux villes et régions, sélectionnées comme « Capitales européennes de la Culture 2013 » sont très différentes sous tous les aspects. D'une part, Marseille dans le sud de la France, en Provence, avec environ deux millions d'habitants ; d'autre part la ville métropolitaine de Košice (en français : Cassovie) à l'extrême Est de la Slovaquie avec ses 245.000 habitants.



Marseille est une grande ville portuaire de la Méditerranée, orientée vers l'Afrique et le monde entier. Cette cité fut fondée par des marins grecs originaires de Phocée, en Asie Mineure, sous le nom de Massalia. Elle a gagné sa place dans l'histoire du négoce et symbolise la volonté politique commune de l'UE pour la Méditerranée visant à relancer les efforts de transformation de cette région dans une zone de paix, de démocratie, de coopération et de prospérité.

millions de visiteurs du monde entier sont attendus à Marseille et en Provence.

Košice will support creativity

« We support creativity » is the dominant slogan of Košice for the year 2013 and beyond. As European Capital of Culture, Košice offers a unique opportunity to transform this industrialized region into a centre of creativity via the connection of science, research, universities, arts, culture, media and modern technology.

Depuis sa candidature en 2006 et sa sélection en 2008, il y a eu une transformation majeure du territoire de « Marseille-Provence 2013 ». De nouvelles infrastructures culturelles ont vu le jour (650 millions d'euros investis). De nombreux lieux rénovés ou nouveaux sont ouverts au public : à Marseille le hangar J 1, au cœur du port, le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, le Palais Longchamp à Aix, le Conservatoire de musique, la fondation Vasarely et beaucoup d'autres sites.

Košice is the first Slovak city to become European Capital of Culture. This town has the biggest protected historic centre and the biggest cathedral of Slovakia. The philosophy of European year stands on four pillars: transformation, dialogue, openness and environment. On the programme are 25 key events and almost forty important events. They include music, literature, arts, theatre, dance and new media; the aim is to include fully all minority and alternative groups.

Au cours des dernières années, des programmes ont été mis en place pour la participation des habitants, par exemple dans le cadre des quartiers créatifs. Le monde économique a été impliqué dans le projet « Marseille-Provence 2013 » grâce au programme « Ateliers de l'Euro Méditerranée ».



La programmation des événements, qui associe une centaine de communes autour du projet, se déroulera comme une histoire en trois épisodes :

- ❑ Marseille-Provence accueille le monde ;
- ❑ Marseille-Provence à ciel ouvert ;
- ❑ Marseille-Provence aux mille visages.

Au total, près de 500 événements culturels sont prévus jusqu'au 31 décembre 2013 et plus que 12

The art Director for the European Year, Vladimir Beskid, gives the following comments: "It is mainly about a supporting platform for co-forming a new image of a creative and active city of culture on the threshold of the 21st century, a new "hot" cultural point in the Central European area. The choice is wide and everybody will find something new – inspiring and enriching ".

Web site of the two European Capitals of Culture Sites web des deux Capitales européennes de la Culture 2013 :

Marseille-Provence 2013 : www.mp2013.fr

Košice : www.Košice2013.sk



L'Europe voudrait savoir, où va l'Italie ?

Les Italiens aussi !

Où va l'Italie, ce magnifique pays fait d'art et d'histoire, véritable musée ouvert et permanent, ce surprenant pays aux différences marquées et persistantes entre nord et sud ? Que vont devenir les Italiens dans la tourmente de la crise ?

« Il Cavaliere » au pouvoir

Ce pays a été gouverné longtemps par un de ses plus riches hommes d'affaires, « il Cavaliere », propriétaire de la plupart des moyens de communication du pays et soutenu par une majorité politique confortable.

Toutefois, après trois ans de pouvoir et de tensions au sein de sa majorité, lui-même au centre d'affaires judiciaires, « il Cavaliere » n'est plus arrivé à gérer la crise des deniers publics dans la monnaie commune de la zone euro. Ayant toujours nié la réalité de la crise, il n'a pas osé, ou voulu, demander au peuple des efforts supplémentaires pour payer une vieille, mais énorme dette réclamée par les « marchés », une sorte de gouvernement virtuel de l'argent du monde.

Cette dette déjà consistante avait considérablement augmenté après la violente crise financière de 2008 commencée en Amérique (dite « des subprimes ») et créé justement par les « marchés » eux-mêmes. Et maintenant, les « marchés » exigent que l'on mette de l'ordre dans les finances du pays et, de plus, que l'on fasse des réformes évidemment impopulaires. Il faut savoir que les « marchés » sont soutenus par la lointaine administration du « Centre du pouvoir de Bruxelles et la Banque centrale », par la principale puissance de ce Centre du pouvoir qui, elle, craint de devoir rembourser la dette des autres, ainsi que par une sorte de groupe de financiers mondiaux basé en Amérique.

Pour bien faire comprendre au « Cavaliere » qu'il fallait rembourser, les « marchés » ont utilisé leur pouvoir de fixer les intérêts de la dette à un tel niveau que cela est devenu presque insupportable pour le trésor public du pays.

Le tour du « Professeur »

À l'automne 2011, préférant ne pas s'exposer à la sanction populaire, sans doute en vue de garder intacte sa popularité lors de prochaines élections, « il Cavaliere » a préféré se retirer et laisser le Président de la République du pays, âgé, mais très expérimenté et fort écouté des « marchés », décider de le remplacer par un « Professeur », président d'une prestigieuse université privée et ayant fait ses preuves tant au « Centre du pouvoir de Bruxelles » qu'en Amérique dans une grande banque disparue dans la crise de 2008.

Le Professeur a rapidement constitué un gouvernement de techniciens évitant les politiciens impliqués dans les gouvernements précédents, mais avec l'appui tant du



parti politique majoritaire du Cavaliere que de celui de l'opposition, créant ainsi une situation pour le moins explosive.

Après un peu plus d'un an de gestion du pays assortie de nombreuses mesures pour calmer les « marchés » comme les augmentations d'impôts, la traque à l'évasion fiscale, la réduction drastique des dépenses du pays, le peuple est à bout.

Les Italiens aux urnes

Au printemps 2013, « il Cavaliere » décide de ne plus soutenir le Professeur qui l'a remplacé, déclenchant volontairement la crise de confiance, la démission du gouvernement technique et de nouvelles élections.

Sans gouvernement capable d'agir, le peuple est appelé aux urnes pour élire ses représentants nationaux et régionaux.

Ce pays un peu particulier a une longue tradition de multiplication des candidats et des listes de toutes sortes... menant même des coalitions improbables.

Dans un climat de crise palpable où les entreprises ferment et le chômage augmente, la campagne électorale commence sur des arguments sérieux. On discute du « comment et du pourquoi » de la dette, mais aussi du « chômage » qui frappe les plus jeunes, de la désindustrialisation et même de l'environnement.

Mais cela ne dure pas et les mauvais penchants reviennent. Rapidement, les critiques personnelles, voire les insultes, volent entre leaders alors qu'« il Cavaliere » est de nouveau candidat à sa succession en dépit de ses 70 ans passés. Fort de nouvelles promesses et de très nombreux passages à la télévision, dont celles qu'il possède, il remonte dans les sondages qui l'avaient donné pour « fini » politiquement.

L'opposition, convaincue du rejet du « Cavaliere » par le peuple, après tant d'années sans réforme réclamée à « Bruxelles » et au bilan plus que mitigé, fait une campagne sérieuse, mais pas vraiment passionnante. Son leader, dont la presse dénonce le manque de charisme,

estime devoir dire la vérité pour expliquer au peuple que tout va mal, que la situation du pays est grave et qu'il faudra faire des efforts pour en sortir en promettant seulement qu'il essayera d'épargner les plus faibles.

Pour que la scène soit complète, le « Professeur » nommé sénateur à vie par le Président de la République, chef provisoire du gouvernement technique responsable des affaires courantes, convaincu de la maturité des électeurs, s'est lancé dans la politique et devient le candidat d'une nouvelle coalition du centre.

L'effet « Tsunami tour » de l'ancien comique, Beppe Grillo, le leader du « Mouvement 5 étoiles »

Mais c'était sans compter avec le nouveau « Héros » qui débarque dans le jeu politique habituel du pays et prend rapidement de l'importance dans les médias du pays. Ancien comique, sachant mobiliser les foules, il remplit les places publiques. Il est politiquement préparé par une sorte de « gourou » maîtrisant les plus modernes moyens de communication (internet, Facebook, tweeter et autres blogs). Sa tournée du pays nommée « tsunami tour » rencontre un succès grandissant chez les jeunes et auprès de tous ceux qui sont fatigués des promesses non tenues, voire des profits abusifs d'une grande partie



de la classe politique habituelle.

Son approche est simple : dénoncer – plutôt violemment – tous les partis politiques en les mettant dans le même sac, coupables selon lui des pires méfaits et spoliations contre le peuple. Ses slogans et son programme sont efficaces et compréhensibles et même démagogiques du style : « renvoyons — les à la maison » ou encore « renégociions la dette », « quittons Bruxelles ». Il a pris la tête d'un mouvement politique qu'il nomme « Mouvement 5 étoiles ». Pour alimenter ce vecteur du ras-le-bol, la campagne se déroule sur fond d'affaires de corruption, d'abus de biens sociaux et autres délits avec l'argent public, que la justice reproche à de nombreux hommes politiques. Une bonne partie du peuple électeur serait sans doute influencée par cette débâcle morale de tout un pays.

Quelques jours avant les élections, les derniers sondages officiels plaçaient le « Mouvement 5 étoiles » déjà au niveau des deux grands partis, tandis que rapidement les sondages officieux le voyaient même vainqueur des élections.

La gouvernabilité de l'Italie en question

Les élections se sont déroulées finalement dans le calme. Le résultat est spectaculaire en plaçant presque à égalité les deux partis traditionnels de gauche et de droite avec un léger avantage au premier. La prévision du vote de rejet de la classe politique et des affaires s'est réalisée. Elle se manifeste par l'arrivée massive dans les deux assemblées de jeunes élus du « Mouvement 5 étoiles » dont les leaders n'étaient pas candidats et par conséquent ne participeront pas aux débats des Assemblées.

Grâce au jeu du système électoral avec « bonus majoritaire », mis au point par « il Cavaliere » pour le favoriser, c'est l'opposition qui remporte la majorité absolue dans la première chambre des députés.

Par contre au Sénat, assemblée élue avec un autre mode de scrutin, mais qui peut refuser ou retirer la confiance au gouvernement et le renvoyer ainsi à la maison, « il Cavaliere » et son parti font quasi jeu égal avec l'opposition de gauche, tandis que le « Mouvement 5 étoiles » devient le groupe qui détient le pouvoir d'assurer la gouvernabilité du pays.

Le « Professeur » a échoué dans sa tentative d'obtenir par ce vote la reconnaissance des ses efforts pour remettre le pays à flot grâce aux « marchés » qui avaient baissé les intérêts de la dette. Les résultats sont là pour montrer que les électeurs n'ont pas apprécié le traitement de choc subi pendant un an. N'ayant pas rencontré le succès attendu, le « Professeur » et ses partis politiques du centre ne sont même pas en position de s'allier avec l'un ou l'autre des deux grands partis pour atteindre une majorité absolue capable de soutenir un gouvernement majoritaire.

Au moment de boucler cet article, on se perd en conjectures sur les issues possibles de l'imbroglia sans précédent créé par ces élections. Les partis de gauche ayant gagné les élections d'un souffle, mais devenus majoritaires dans une seule des chambres par le biais du système électoral, devraient constituer le gouvernement. L'alliance avec la droite étant déclarée impossible, la gouvernabilité du pays dépend de la constitution d'une majorité dans la deuxième chambre, le Sénat, entre les partis de gauche et le « Mouvement 5 étoiles » qui déclare refuser d'accorder la confiance à n'importe quel gouvernement !

Comment et quand, et dans quel état, ce pays sortira de cette situation inédite d'ingouvernabilité et d'incertitude, alors que les enjeux sont fondamentaux pour le peuple ainsi que pour l'Europe tout entière qui au nord, ne se prive pas de commentaires « à la limite », mais retient son souffle face à l'incertitude presque totale, au moment de boucler cet article, nul ne peut le dire !



Le 6e prix du livre européen (European book price)

Créé en 2007 par l'Association Esprit d'Europe, avec le soutien de Jacques Delors. L'association est présidée par France Roque

« Donner envie d'Europe » (« Believe in Europe ») avait écrit Jacques Delors qui a présidé le Comité de parrainage pendant 5 ans. Il a souhaité être remplacé par Pascal Lamy, un autre militant de la cause européenne, ex-Commissaire européen, Président de l'Organisation mondiale du commerce à Genève (OMC). Jacques Delors restera Président d'honneur du comité de parrainage composé en 2012 de nombreuses personnalités européennes (Joseph Borell, Juan Luis Cebrian, Jean Daniel, Etienne Davignon, Paavo Tapio Lipponen, Bo Lidegaard, Denis MacShane, Pierre Mauroy, Staffan Nilsson, Martin Schulz, Guy Verhofstadt, Vaira Vike Freiberga).

La cérémonie du 6^{ème} Prix du Livre européen a eu lieu le 5 décembre 2012, au siège du Parlement européen à Bruxelles. Avant la remise des prix, une télévision allemande, l'hebdomadaire « Die Zeit » et le « Goethe Institut » avaient organisé un débat



exceptionnel entre Helmut Schmidt et Jacques Delors devant une salle comble et enthousiaste. (voir article de Jeannine Francomme, dans l'Écrin n° 61 page 12 et 13, http://www.aiace-be.eu/images/pdfs/Ecrin_61.pdf)

Pascal Lamy a tenu à dire quelques mots : « L'Europe de la littérature et des idées, comme rempart contre l'Europe de la discorde »

« C'est en Stefan Zweig que s'est incarné, au plus sombre de la tourmente européenne, quand tout semblait détruit, la foi inaltérable en la Communauté intellectuelle de l'Europe, la grande amitié de l'esprit, qui ne connaît pas de frontières », disait Romain Rolland de son ami et fils spirituel.

Aujourd'hui, c'est toujours vers l'Europe de l'art et de la culture, de la littérature et des idées que nous nous tournons, et c'est encore sur les générations nouvelles d'écrivains et d'intellectuels que nous comptons pour nous protéger de l'Europe des égoïsmes nationalistes, des peurs et des haines ancestrales, des préjugés et des idées reçues qui nous dressent les uns contre les autres.

Je me réjouis déjà des talents qui seront découverts et mis à l'honneur à la faveur de la 6e édition du Prix du livre européen. Nous attendons de ces auteurs qu'ils marchent dans les pas de leurs grands prédécesseurs pour la défense de notre



humanité commune, dont nous avons, plus que jamais, besoin. »

Le jury composé de journalistes européens correspondants à Bruxelles [El Pais, La Repubblica, Libération, Le Soir, Le Monde, De Standaard, DNS, The economist, Gazetta Wyborcza, France Inter, MTV3, Süddeutsche Zeitung] et présidé par le cinéaste grec **Costa Gavras** a décerné les prix qui ont été remis aux deux auteurs par le Président du Parlement européen, **Martin Schulz**.

Dans la catégorie « essais » : **Luuk van Middelaar**, pour « **Le Passage à l'Europe. Histoire d'un commencement** » [Éd. Gallimard],

Dans la catégorie « romans » : à **Rolf Bauerdick**, pour « **Le jour où la Vierge a marché sur la lune** » [Éd. Le Nil].

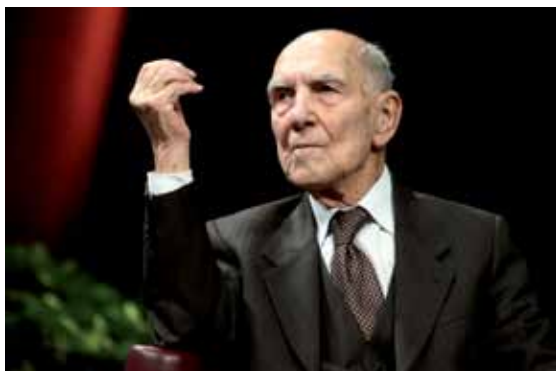
Le livre de Luuk van Middelaar a déjà été présenté et commenté dans le VOX 90 [page 38, à propos du livre « Le passage à l'Europe, Histoire d'un commencement »]

À propos du roman de Rolf Bauerdick, le jury assure « qu'il s'agit d'un livre insolite, tendre et plein d'humour ».



En conclusion, regrettons que les protagonistes du Conseil européen des 7 et 8 février derniers consacré au Cadre financier pluriannuel ne se soient pas inspirés de l'esprit qui régnait dans ce 6e prix du livre européen pour éviter d'aboutir aux résultats si démotivants que nous connaissons !

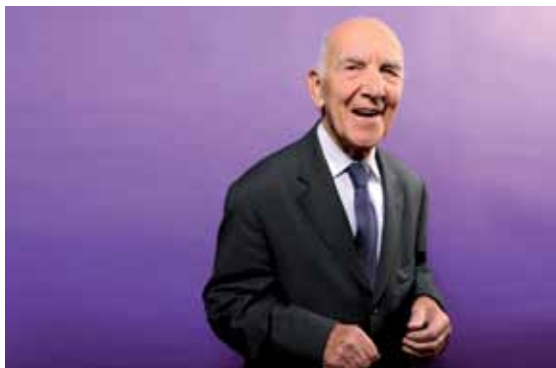
Stéphane Hessel : le citoyen indigné et engagé



Stéphane Hessel est décédé le 27 février 2013 à l'âge de 95 ans. Qu'ajouter de plus après tout ce qui a été écrit et dit d'élogieux sur ce personnage hors du commun ? Ses proches lui disaient « *qu'il avait un devoir de longévité* ».

Né à Berlin en 1917, il a connu une histoire à la fois tragique et merveilleuse. Il a été ancien combattant de la France libre, ancien déporté, ancien ambassadeur à l'ONU, écrivain, poète, mais aussi simple citoyen, époux et grand-père... Il est devenu célèbre après la sortie le 20 octobre 2010, à 93 ans, de son livre « Indignez-vous! » Ce petit ouvrage d'une trentaine de pages a été tiré à 2,1 millions d'exemplaires en France et à un million dans le monde entier, soit, au total, plus de 4 millions d'exemplaires vendus.

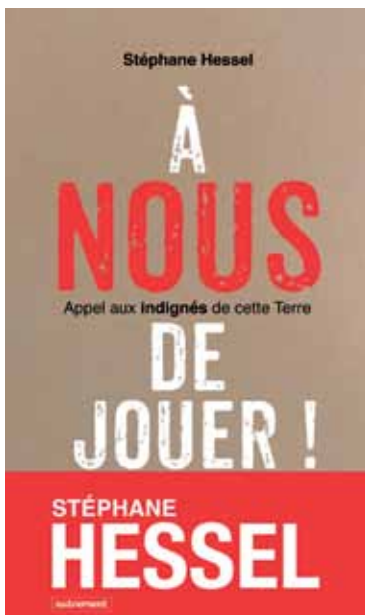
Tant qu'il le pouvait, Stéphane Hessel est allé le présenter et l'expliquer pour inspirer la jeunesse



d'Europe et du monde, devant des salles combles : « Créer, c'est résister. Résister c'est créer ».

Ainsi, en Allemagne il a connu un très grand succès médiatique, avant même d'être traduit en allemand. Généralement couvert de louanges, il a aussi été critiqué pour certaines prises de position politiques qui dérangeaient....

Stéphane Hessel a écrit d'autres ouvrages dont le « Chemin de l'espérance » en 2011 qui traite à sa manière, dans le cadre de la crise actuelle et de la mondialisation, les politiques qui mènent au désastre et celles qui annoncent une nouvelle espérance.



Son dernier livre sortira en mars de cette année, hélas après sa disparition, sous le titre : « *A nous de jouer ! Appel aux indignés de cette terre* »¹. Répondant à une question du pourquoi ce livre, il avait répondu : « *n'en restez pas au stade de l'indignation, mais faites preuve de responsabilité en vous engageant. Changez ce monde, éprouvez de la compassion et soyez les citoyens d'une authentique société mondiale. Tu dois changer ta vie ! Pourquoi es-tu indigné ? Parce que tu n'as pas encore changé ta vie !* »

Le président F. Hollande a rendu hommage à Stéphane Hessel en soulignant, aux Invalides à Paris, au cours d'une Cérémonie nationale, que son slogan : « *n'était*

pas une invitation à la révolte, mais à la lucidité ».

Notre espérance : que les dirigeants du monde entier s'inspirent de ces messages !

En savoir plus :

Une application du Monde, Mémoire à Stéphane Hessel est disponible sur :

<https://itunes.apple.com/fr/app/hessel-le-ternel-indigne/id616330204>



¹ *A nous de jouer ! Stéphane Hessel, Editeur Autrement, 160 pages, Date de parution : 13/03/2013*

1. **Assemblea Generale della Delegazione d'Ispra (29/01/13)**

Si è tenuta il 29 gennaio 2013 l'**Assemblea Generale** della Delegazione d'Ispra, che ha visto una partecipazione record di oltre 200 iscritti, tanto che la sala prescelta si è rivelata del tutto insufficiente (cfr. foto allegata).

Dopo i consueti adempimenti statuari (rendiconto d'attività, approvazione del bilancio finanziario 2012, elezione della Commissione elettorale per il rinnovo del Consiglio Direttivo), si è passati ai due punti centrali dell'Assemblea:

- ❑ innanzitutto, i problemi legati al funzionamento della **Cassa Malattia**, con la presenza di due responsabili della stessa. Si è discusso della **complementarietà**, per la quale sono state distribuite copie del testo delle regole attualmente in vigore e dei **tempi d'evasione** delle domande di rimborso e d'informazione, per i quali sono state date assicurazioni per un ritorno a termini accettabili (4 settimane nel primo caso);
- ❑ in secondo luogo, i **problemi statuari e retributivi** attualmente in discussione al Consiglio, al Parlamento ed alla Commissione dell'U.E. Purtroppo le notizie fornite dal Presidente Sottocorno sono state assai negative (come poi confermato dai risultati del Consiglio del 7-8/2/13):
 - a) **Rifiuto della proposta d'adeguamento 2012 dei salari**, che si aggiunge a quello già avvenuto per il 2011 (con ricorso pendente davanti alla Corte di Giustizia), il che significa per i pensionati un **debito retro-attivo dello 0,6%¹ al mese** dal 1/7/2011 ed un **credito, sempre retro-attivo, dell'1,7% al mese** dal 1/7/2012.
 - b) Anche per la **riforma dello Statuto** le previsioni sono pessime, sia per i tagli finanziari previsti, sia, soprattutto, per la **separazione dell'adeguamento delle pensioni** da quello dei salari. Non resta che sperare, visto che esiste la **co-decisione Parlamento-Consiglio**, nella resistenza del Parlamento, unitamente a quella della Commissione. Se ne riparerà nell'Assemblea della Sezione Italia il prossimo 10 aprile.

2. **Rinnovo del Consiglio Direttivo della Delegazione d'Ispra**

La procedura per il rinnovo del Consiglio Direttivo della Delegazione d'Ispra è stata avviata con l'invio a tutti i Soci, da parte della Commissione Elettorale, della comunicazione **d'apertura della procedura** stessa e la richiesta di **deposito delle candidature** entro il 20/03/13. Le **votazioni**

¹ per la parte di pensione acquisita prima del primo maggio 2004.

avranno luogo nel mese d'*aprile*, per corrispondenza da inviare alla Commissione Elettorale oppure direttamente presso la sede della Delegazione, depositando la busta con la scheda di voto nell'apposita urna.



Il nuovo Consiglio Direttivo dovrebbe insediarsi all'inizio del mese di Maggio 2013.



3. **Addio a Pina**

Nel n° 93 di VOX del dicembre scorso, era contenuto un **indirizzo di plauso** alla nostra Socia centenaria **Pina Brugnacchi** (settembre 2012).

Però, cinque mesi dopo aver tagliato questo bel traguardo, Pina ci ha lasciato spegnendosi nel suo letto, in quella casa dov'era nata ed aveva vissuto per oltre un secolo. Se n'è andata in punta di piedi, così come aveva vissuto, sempre semplice e sorridente. **Ciao Pina!**

4. **Carnevale ad Ispra**

Non è cosa abituale, ma – per una volta – val la pena di raccontare quanto è successo **sabato 16 febbraio** in occasione del **Carnevale**. In una bellissima giornata di sole, con una temperatura primaverile, un folto stuolo di Soci della Delegazione d'Ispra ha accompagnato i suoi nipotini in maschera per assistere alla **sfilata di carri allegorici** che si tiene da molti anni in provincia di Varese, con un grande successo di folla (svariate migliaia). Molto interesse lungo tutto il percorso, non solo da parte dei piccini, ma di tutta la gente presente, che ha ammirato tanto la creatività allegorica dei carri quanto le superbe coreografie che li seguivano. Insomma, una **giornata di festa** che ha per-

messo di mettere da parte, per alcune ore, i pensieri e le preoccupazioni che travagliano attualmente ogni famiglia per il periodo di grande crisi, lasciando libero sfogo alla gioia ed al divertimento.

5. Ispra viaggia e si diverte

Innanzitutto, vanno ricordate le visite ai **mercatini di Natale di Candelara** ed al **borgo storico di Sant'Agata Feltria**, effettuate in dicembre, in un contesto bellissimo e surreale. Dapprima una sosta a **Bertinoro**, borgo dell'entroterra emiliano-romagnolo, famoso per le sue tipiche *viuzze*, dedicate alla *vendemmia* ed ai *mestieri*. La tappa successiva è stata **Cesenatico** per visitare il *Presepe galleggiante*; poi **Urbino** coi suoi *ricordi medioevali* ed, infine, **Candelara**, dove migliaia di candeline illuminano i mercatini (l'energia elettrica viene spenta), creando un'atmosfera magica. La gita natalizia si è poi conclusa a **Sant'Agata Feltria**, dove decine di *suonatori di zampogne* hanno accompagnato con la loro musica la visita ai *Presepi* ed alla casa di *Babbo Natale*.

Gennaio è servito a ritemperarsi dalle fatiche del periodo natalizio, ma già a Febbraio riprende il movimento: visita a **Pavia** ed alla sua **Certosa**. La città sorge in riva al fiume Ticino (dove il suo nome all'epoca di Roma "Ticinum") e per ben tre volte è stata Capitale: prima del *Regno Ostrogoto* (498-572 d.C.), poi del *Regno Longobardo* (572-774 d.C.), infine, dopo la conquista dell'Imperatore Carlo Magno, del

Regnum Italicum (dal 774 d.C.).



Circondati da quest'area storica, i Soci d'Ispra hanno poi ammirato il **Castello Visconteo** e la sede dell'**Università**, tra le più antiche d'Europa: essa ha annoverato tra i

suoi Maestri Alessandro Volta, Ugo Foscolo ed i Premi Nobel Camillo Golgi, Giulio Natta e Carlo Rubbia. Oggi quest'Università è una piccola città, con un campus di oltre 25.000 studenti, 9 Facoltà pluridisciplinari e più di 300 accordi di scambio con Università di tutto il mondo.

Ecco, infine, incastonata nel grande Parco Visconteo, l'imponente **Certosa**, opera voluta da Gian Galeazzo Visconti nel 1396. Le guglie richiamano quelle del Duomo di Milano, mentre le decorazioni interne, le statue, i marmi si rifanno alla fastosità barocca: una magnifica espressione dell'arte rinascimentale italiana, nel perfetto equilibrio di vari stili.

Ma non ci si ferma qui. Ecco i prossimi *appuntamenti*: a Marzo è previsto un tour itinerante in **Armenia** e ad Aprile un giro nella **Maremma Toscana**, collegato con l'andata a **Roma** per l'Assemblea Generale della Sezione Italia (10 aprile 2013).

6. La voce dell'AIACE – Centro Italia

a) Conferenze sulla storia dell'Unione Europea

Questo ciclo di conferenze, con dibattito, ha lo scopo di far meglio conoscere il funzionamento delle Istituzioni Europee e l'incidenza delle loro decisioni, prese sulla base dei primi Trattati Europei (Parigi = CECA, firmato il 18 aprile 1951 – Roma = CEE + EURATOM, firmati il 25 marzo 1957), sulla vita quotidiana di tutti gli Europei.

Alcuni ex-funzionari ed altri ancora in servizio, esperti nei vari temi proposti, si sono susseguiti nei mesi scorsi ed ancora si susseguiranno nei prossimi.

La prima conferenza è stata tenuta il 6 dicembre 2012 dal dott. **Cesare Dondini**, ex-funzionario del Segretariato Generale della Commissione Europea, sul tema "*L'Europa ieri, oggi e domani*".

La seconda si è svolta il 13 marzo 2013 ed il suo relatore è stato il dott. **Stefano Milia**, già funzionario del CIDE ed ora Segretario Generale del Consiglio Italiano del Movimento Europeo, sul tema "*I Trattati dell'Unione Europea: benefici, inconvenienti e prospettive*".

b) Visite di carattere culturale

Nella seconda metà del 2012 e nei primi mesi del 2013 si sono svolte 8 visite di carattere culturale: in ottobre a *Villa Pamphili-Villa Algardi*, a *Val di Comino* ed alla *Chiesa dei SS. Paolo e Giovanni al Celio*; in novembre alla *Sartoria teatrale Farani*; in dicembre alla *Mostra Vermeer*; in gennaio ai *Sotterranei della Basilica di San Pietro*; in febbraio all'*Abbazia di San Nilo a Grottaferrata* ed in marzo al *Sito archeologico di Alba Fucens*.

L'11 aprile 2013 ci sarà la visita alla *Casa dei Cavalieri di Rodi* a Roma: un edificio sito nel *Foro d'Augusto*, dal 1946 in uso al Sovrano Ordine Militare di Malta, ai cui "progenitori" (i Cavalieri di San Giovanni di Gerusalemme) apparteneva fin dal XIII secolo.

Il 4 maggio 2013 si farà una visita al *Museo Egizio di Roma*, la cui Accademia di Belle Arti è stata fondata, sia per promuovere la cultura e l'arte egiziana (e araba) in Italia, sia per creare un punto d'incontro permanente tra la creatività artistica dei due Paesi.

7. Cultura e Scienza ad Ispra

Come sempre in collaborazione col Comitato Culturale del CCR, continuano le **Conferenze**

culturali del prof. *Silvio Raffo* su alcuni importanti autori della seconda metà del '900:

- ❑ *Antonia Pozzi*, con "Un'esile scia di silenzio";
- ❑ *William Somerset Maugham* con "Il raffinato tessitore";
- ❑ *Agatha Christie* con "La lady del delitto";
- ❑ *Patrick Mc Grath* con "Gli abissi della psiche";
- ❑ *Sylvia Plath* con "L'instabile coscienza".

Quanto alla "**vita scientifica**", è da segnalare la conferenza molto speciale, nel mese di Marzo, tenuta dalla Dottoressa *Franca Sciuto*, già Assistente legale

al Consiglio dei Ministri CE, uno dei fondatori d'Amnesty International in Italia, come pure della Rainforest Foundation di Sting ed incaricata di missioni dell'ONU in zone di crisi per assistere le popolazioni locali. Essa parlerà appunto dell'ONU e della sua azione in campi poco conosciuti al grande pubblico: "...a che servono le Nazioni Unite? Qual è la loro forza, il loro impatto sugli avvenimenti del mondo?..."

Ad Aprile riprenderanno poi le *Conferenze scientifiche* su ambiente, energia, nucleare, ecc.: dopo quella del collega Giuffrida sul *Radon* ed i rischi relativi, l'amico Cenci parlerà della "*biodiversità*".

United Kingdom

Richard HAY
Chairman

The normal life of the Section continues. Membership numbers continue to rise slowly – we are now over 550, of different nationalities. Through the work of our committed volunteer members, both looking after a help desk in the Commission's London office, and also around the country, we support all former employees of the institutions and other bodies of the EU living in the UK when they seek our help about difficulties with their administrations.

For our members, we have a twice-yearly newsletter and two meetings in London every year, with an invited speaker.

The next of these meetings will be at the end of April, when Lord Patten, once Commissioner and now Chairman of the BBC Trust, will speak to us on 'Uncertainty and the new world'.

This will also be our AGM. Following the success of our first out-of-London AGM in 2012, we are looking at Chester as a venue for 2014. We also have seven local groups each of which hold annual, twice-yearly or sometimes more frequent meetings, depending on the interests of each group.

Like every Section, our members have been following the debates in Brussels over pay and pensions with concern. More generally, the development of the public debate about Britain's role in the European Union seems to many of us ill-informed. Many of us sense that there is little feel for the political, historical and cultural factors which make the UK an essential part of the Eu-

ropean enterprise. It has been so since once – a long time ago – there was no sea between our islands and the continent.

That is why the UK Section has decided to mark the 40th anniversary of UK accession to what was then the EEC. We are not trying to provide political commentary on the UK's accession, though at the time it was certainly supported by the majority, and there was a general enthusiasm for this new form of relationship. (Some may remember the special 50 pence coin that was issued then).

We are gathering together in a publication short articles written by those who joined one of the institutions in 1973, in which they explain their own experience of being recruited and of what it was like to work in a very different context from their previous career.

This seemed a simple idea; inevitably perhaps it is turning into quite a major task. However, we think that it is important to do something to mark this event in British history, and the way we have chosen will not only be a specific marker for the anniversary, but also a lasting contribution to living history.

We plan to distribute our publication not only to our members but also a little more widely.



Deutschland

Walter EIFLER,
Präsident der Deutschen Sektion

Bericht aus der deutschen Sektion

Manchmal wird man gezwungen, den Sinn seiner Aktionen zu hinterfragen, und so ging es uns jetzt mit unserer Mitgliederzeitung „Der deutsche Sektions-Kurier“. Das Projekt wurde vor nunmehr 4 Jahren ins Leben gerufen. Wir hatten einen finanziellen Sponsor, die Berliner Vertretung der Kommission, die bis zum Ende des vergangenen Jahres die Kosten für Druck und Versand der Broschüre übernommen hatte. Das musste nun ein Ende haben, wie ich verstanden habe, weil sich die entsprechenden Randbedingungen der Vertretung geändert haben. Aber es gab ja gleichzeitig - über den Sektor „Relations avec les Anciens“ der Abteilung Sozialpolitik der Generaldirektion HR - ein Angebot des OIB („Office Infrastructure erlogistique“ – Bruxelles), die Kosten für Druck und Versand zu übernehmen - allerdings mit einer strikten Bedingung: Wir sollten das Format unserer Broschüre vom Format DIN A4 um 1/3 auf das Format DIN B5 reduzieren. Ich muss ehrlich sagen, ich habe nicht verstehen können, warum diese Bedingung gestellt wurde. Fadenscheinig erscheint die Aussage „um Papier zu sparen“, denn das kann man ja auch, in dem man die Anzahl der DIN-A4-Seiten reduziert. Sei es wie auch immer, eine vernünftige Erklärung wurde uns nicht gegeben (von wegen feierlich unterzeichnete soziale Partnerschaft mit der Kommission), und wir haben zu leben damit. An dem Punkt fängt man an, den Sinn seiner Aktionen zu hinterfragen.



?
nein,
Danke



Unser *Kurier* ist bei Nr.13 angekommen, er hat immer 32 Seiten, und erfreut sich allgemeiner Beliebtheit – was nicht heißt, dass die Inhalte immer gleich gut aufgenommen werden. Es ist ja auch nicht immer einfach, interessante Inhalte und vor allem die guten „Schreiber“ zu finden. Ich denke aber, dass dieses Mitteilungsblatt inzwischen zu einem nützlichen und unverzichtbaren sozialen Instrument geworden ist, welches notwendige Informationen vermittelt, aber gleichzeitig auch das Gefühl gibt, irgendwie bei Gleichgesinnten „zu Hause“ zu sein. Natürlich, wir haben auch unsere Jahrestagungen zur Kontaktpflege. Sie sind gut besucht – aber es sind doch nur 15 bis 20% unserer Mitglieder, die teilnehmen, zusammen mit Begleitpersonen kommen bis zu 200 Teilnehmer zusammen. Das ist viel im Vergleich zur Internationalen, wo wir – in Prozenten der Mitglieder gerechnet – nur ein Zehntel davon bei den Assises sehen. Aber was ist mit den übrigen 80 bis 85% der Mitglieder? Die meisten

unserer Mitglieder, die nicht zu den Jahrestagungen kommen, sind älter als 80 Jahre – irgendwann wird es einfach zu anstrengend, zu solchen Veranstaltungen zu fahren. Da setzt unsere Pflicht ein, ein anderes Bindemittel wie unseren *Kurier* zu nutzen, um jedem das Gefühl zu vermitteln, dass er dazu gehört.



Und daran messen wir nun die OIB-Auflage, unsere Zeitung in der Größe eines Micky-Mouse-Heftes drucken zu lassen. Es ist ein Unding für ältere Mitglieder, von denen jeder das eine oder andere

Problem mit den Augen hat, und für welche es in den Buchhandlungen besondere Bücher in besonders großer Schrift gibt. Somit hat der Vorstand beschlossen, sich der Format-Vorschrift zu widersetzen und die Kosten für den Druck unseres *Kurier* selbst zu tragen. Natürlich, wir sind dann immer noch dankbar, dass das OIB wenigstens die Kosten für Verarbeitung und

Versand übernimmt, die spürbar höher als die Druckkosten sind.

Ich habe Ihnen noch eine andere Neuigkeit zu berichten, die unsere Funktionsfähigkeit hätte sehr beeinträchtigen könnten. Nach dem Rücktritt unseres Schatzmeisters im vorigen Jahr hatte die Generalversammlung im vergangenen September einen Nachfolger, Dr. Hubert Krieger, gewählt, der am 1. Januar sein Amt angetreten hat – und mir Mitte Februar mitteilen musste, dass er aus familiären Gründen „mit sofortiger Wirkung“ von dem Amt zurücktreten muss. In dieser Situation hat nun dankenswerter Weise der „alte“ Schatzmeister, Oskar Zipfel, seine Bereitschaft erklärt, das Amt wieder zu übernehmen, bis durch einen formellen Prozess die Nachfolge neu geregelt werden kann.

Sind Sie neugierig geworden? Wenn Sie als Ehemaliger noch nicht Mitglied der AIACE sind und unsere Vereinigung näher kennen lernen wollen - ein Probeexemplar unseres *Kurier* haben möchten, oder an unserer nächsten Jahrestagung 2013 in Potsdam teilnehmen wollen - kontaktieren Sie mich, Sie sind herzlich willkommen.

(www.aiace-de.eu)

Kontakt: Höllbergstraße 6, 60431 Frankfurt/Main,
Tel. 0049.(0)69.53054034,
e-mail walter.eifler@t-online.de

Finland

Elisabeth HELANDER
Vice-president, AIACE Finland

The Finland AIACE Section includes three quarters of all Finnish EU-retirees

We have been pleased to note that the rate of membership among retired Finnish EU-officials is very high. The members find the information provided by the Finland AIACE Section useful and they also like to attend our meetings and outings. Information is quick and easy since all the Finnish Section members communicate via e-mail.

In particular, the help provided by the section in matters related to health care is much appreciated. The direct billing system for health screening now works quite well. We have been grateful for the strong support of PMO in developing this arrangement.

We are also revising our guide for spouses and families. The guide explains how to deal with EU authorities in case of the death of a former EU official. This guide has been sent out for comments to all Finnish AIACE-members in its beta-version. Once it is ready, it will be printed and also published on our web-site.

The Finland AIACE Section has had an active year also in the political and cultural domain. The section has organised presentations by ambassadors and other experts on the goals of the Cyprus EU presidency, on the problems of Greece, on the European economic crisis and on Turkey.

We have also organised a visit to the exhibition of one of the pioneers of Finnish modernism, the exquisite painter Helen Schjerfbeck. Our yearly Christmas dinner in December was this time arranged in a former prison – now a hotel - in Helsinki,

providing an interesting setting for a tasty dinner, an enjoyable cultural programme and the possibility to meet with good friends.

The exchange on views about Turkey was in preparation for our joint trip to Istanbul in the autumn. The trip raised a huge interest and was most successful in every respect.



AIACE Finland members enjoying the treasures of Istanbul

In conclusion, the Finland AIACE Section is developing in a most satisfactory manner. On a less positive note, however, we have been worried about the hardening attitudes in the country. Although our leading politicians are clearly pro-European, the economic crisis in Europe has contributed to growing euro scepticism and to feelings of protest within the opposition parties and the media.

Sverige

Marianne HILDEBRAND
Vice ordförande

Sektionen är aktiv med tre medlemsmöten per år: i mars, september och november i Stockholm samt årsmöte i maj/juni någon annanstans, detta år i Kiruna.

Dessemellan tar vi emot förfrågningar per mejl,

normalt på den nya gemensamma mejladressen info@aiace.se. Mer information finns på vår hemsida, www.aiace.se.

Välkomna att höra av er!



Espagne

Joaquín DÍAZ PARDO
Vice-président d'AIACE Espagne

IN MEMORIAM PABLO BENAVIDES



L'AIACE Espagne a perdu son Président, l'Ambassadeur Pablo Benavides Salas. Au nom de sa famille et de notre section, nous voudrions remercier très vivement pour les nombreux témoignages de condoléances reçus. Le décès de notre Président et ami a été un vrai choc.

Il était tellement attaché à l'AIACE que, malgré sa maladie, il est resté toujours actif et nous a prodigué ses conseils éclairés jusqu'à ses dernières semaines. Il avait gardé une lucidité remarquable dont on a pu encore profiter lors des nos dernières « Ter-

tulias Europeas » hebdomadaires au « Café Gijón », à Madrid, où un groupe de collègues et copains, autour d'une table, débattaient de l'Europe.

C'est là qu'il faisait preuve d'une forte et véritable conviction européenne en sachant dépasser le contexte pessimiste actuel.

Il soutenait l'impératif de « plus d'Europe » pour s'en sortir, dans un esprit d'avenir, mais avec l'inévitable nostalgie du bon vieux temps à la Commission sous l'égide du Président Jacques Delors.

Ce dernier lui a rendu hommage dans un article du journal espagnol EL PAIS, ce trois mars, repris dans ce Magazine VOX à la page 42.



Portugal

Eva BACELAR

L'AIACE – Portugal va bon train !

Après avoir franchi la barre des 100 membres, la section portugaise s'enrichit de la collaboration des derniers venus. Ainsi, après le repas de Noël dans le restaurant habituel, notre association a tenu son assemblée générale annuelle le 30 janvier, dans une salle bien remplie du bâtiment Jean Monnet à Lisbonne. On y a passé en revue les activités menées en

au Musée d'art ancien pour une visite guidée à l'exposition *Architecture imaginaire : Peinture, sculpture, arts décoratifs*. Il s'agissait d'un « voyage dans le temps » pour analyser, entre autres, le rapport entre l'architecture moderne et la peinture du 16e siècle, dans un musée qui abrite les œuvres d'art essentielles de l'expansion portugaise depuis les découvertes.



2012 et, comme d'habitude, on a discuté des thèmes liés à la santé, aux assurances et à toutes sortes de sujets d'intérêt commun.

Ce renouveau de notre section nous permet enfin d'élargir nos initiatives à des activités culturelles et de loisirs. Ainsi, après une première visite au Musée de l'*azulejo* à Lisbonne, nos membres se sont déplacés

Nous avons suivi les activités de Bruxelles, ayant envoyé un de nos membres à une réunion sur le dossier « activités sociales » et assistance aux Anciens. Même si, heureusement, ces activités ne sont pas encore dans l'actualité de notre section, il s'agit de nous préparer pour pouvoir soutenir ceux qui auront besoin d'appui à l'avenir. D'autre part, le dossier Méthode & Pensions est toujours au centre de nos attentions, et nous essayons de bien le maîtriser pour pouvoir informer nos membres.

Pour ceux qui viennent, de plus en plus nombreux, se joindre à nous, c'est bon de reprendre ses racines au Portugal et de profiter du bon temps et du soleil. Mais c'est aussi important de ne pas perdre le contact avec une actualité européenne qui nous engage tous et où nous avons joué un rôle actif pendant des années. Par contre, pour ceux qui sont là depuis des années, c'est bon de voir rentrer les amis et les anciens collègues, qui nous rejoignent et nous enrichissent. La prochaine rencontre est prévue pour les Assises de Porto, qui auront lieu du 26 au 31 mai prochains. À bientôt donc!

Belgique

André VANHAEVERBEKE.
Président de la Section Belgique

Nouvelles de la section Belgique

Pour l'essentiel la Section mène ses activités traditionnelles dominées par le social avec un nombre toujours croissant d'Anciens nécessitant une assistance, l'organisation de voyages et d'activités culturelles très demandées, la publication de notre revue trimestrielle (l'Écrin), l'aide à nos membres dans leurs relations avec l'administration, en particulier la HR et le PMO. Bref notre « core business ». Dans ce contexte, on peut noter néanmoins quelques points particuliers.

Tout d'abord le rappel de la saga de l'amiante au Berlaymont avec comme événements les plus voyants des décès dus au cancer spécifique, le mésothéliome, se déclarant parfois quarante ans après l'exposition aux fibres. Notre rôle est certes limité, mais il est important que les victimes et surtout leurs familles, se sentent accompagnées par leurs anciens collègues et qu'on puisse assurer que l'administration réserve un traitement adéquat aux dossiers de nos Anciens malades ou décédés.

Sur le plan culturel, nous nous lançons dans un cycle de séminaires-débats programmés à date fixe, et animés soit par des actifs des Institutions bruxelloises, soit par des Anciens ayant conservé une expertise dans leur domaine d'activité passé. Notre idée est donc de valoriser, diffuser l'expertise exceptionnelle présente à Bruxelles, ce au profit de nos membres. Cela répondra aussi au désir souvent exprimé par les Anciens de pouvoir se retrouver à l'occasion d'activités intéressantes et instructives.

« Enfin il faut se féliciter que la DG HR vienne de reconnaître tout l'intérêt de l'idée de va-

lorisation de l'expertise des Anciens au profit des Institutions européennes, qui au départ avait été promue par un groupe de retraités des services extérieurs et mise en œuvre informellement par ces services, avec l'appui de l'AIACE.

C'est pourquoi, dans un document récent présenté comme un projet de décision de la Commission, la DG HR propose un programme intitulé "Active Senior" donnant un cadre juridique à l'initiative en cours au niveau de certaines DG's et recommandant son extension à l'ensemble des services.

Certes, on vient d'apprendre que ce projet de décision est bloqué, principalement pour des raisons budgétaires, mais cela n'enlève rien à sa valeur de recommandation, et devrait inciter les DG's intéressées à s'organiser en commençant par le recensement de leurs Anciens ayant quitté récemment leur service et de ceux qui vont le faire prochainement, parmi lesquels on trouvera les candidats désirant garder une activité professionnelle bénévole. L'autre volet est évidemment d'identifier les niches où l'expertise des Anciens pourrait être le mieux valorisée. Tout l'enjeu est donc de faire apparaître le champ de collaboration possible entre Anciens et Actifs, et à organiser son exploitation. C'est dans ce travail que l'AIACE doit continuer à jouer son rôle de faire-valoir des apports potentiels de ses membres auprès des instances communautaires et vice et versa. Dynamiser un processus prometteur pour toutes les parties. »

Last but not least nous sommes en train de préparer notre assemblée générale qui se tiendra le 12 avril à Bruxelles.



Secrétariat international de l'AIACE:
 Marceline NGALA-MIANDA - Anne-Pascale DESCAMPS
 De 10 h à 12 h et de 14 h à 16 h
 Rue de la Science 29 (SC-29 02/04)
 1049 BRUXELLES
 Tél. : + 32(0)2-295.29.60
 Email: aiace-int@ec.europa.eu



Danmark

Kirsten SCHELBECK,

medlem af bestyrelsen for AIACE.dk

Den 29. januar 2013 gennemførte den danske sektion et vellykket socio-kulturelt arrangement med besøg på kunstmuseet "ARoS" i Aarhus, Danmarks næststørste by.



Temaet for besøget var en enestående udstilling af værker af den norske maler Edvard Munch med temaet "Angst/Anxiety" (inspireret af Søren Kierkegaards "Begrebet Angst").

Udstillingen, der er set af 279.000 besøgende, omfatter værker af Munch fra førende museer og private samlinger.

De 22 medlemmer af AIACE, der deltog i arrangementet, fik en kyndig introduktion til Edvard Munch og de viste værker, inden de fik adgang til selve udstillingen.

Arrangementet sluttede med en frokost af høj kulinarisk kvalitet.

Vi bebudede i sidste nummer af Vox, at vi planlagde at afholde et orienteringsmøde i løbet af foråret i samarbejde med den danske organisation Ældre Sagen med særligt henblik på nye pensionister. Mange ting har ændret sig i det danske samfund i

løbet af de år, vores nye pensionister har været borte fra landet.

Kontakten med det offentlige er blevet digitaliseret. Der er kommet nye ord og begreber.



Det gule sygesikringskort er blevet til et sundhedskort osv. Disse og andre aktuelle emner vil blive behandlet på orienteringsmødet.

Grundet tekniske problemer har vi i midlertid måttet udsætte mødet til efteråret 2013. De nærmere oplysninger om tid og sted vil blive offentliggjort på sektionens hjemmeside eller i et kommende nummer af VOX.

Sektionens årlige ordinære generalforsamling afholdes tirsdag den 23. april kl. 15 på Munkebjerg Hotel ved Vejle.

Det socio-kulturelle arrangement strækker sig fra mandag eftermiddag den 22. april til onsdag formiddag den 24. april, og omfatter bl.a. besøg på Trapholt Museum i Kolding og frokost på Børkop Kro.

Pourquoi confier vos assurances santé à Vanbreda International?
Fruits d'une longue expérience, les solutions d'assurance de Vanbreda International sont on ne peut plus faciles à gérer. Nous mettons à votre disposition notre connaissance approfondie du domaine.

Une solide expertise bâtie au cours des 50 dernières années
Vous trouverez chez Vanbreda International une grande expertise ainsi qu'une équipe enthousiaste et dévouée. Les besoins des retraités de l'Union européenne n'ont plus de secrets pour nous. Nous vous proposons ainsi des contrats en conformité totale avec le règlement du RCAM et avec votre statut. De plus, Vanbreda International est votre interlocuteur unique. Nous répondons à toutes vos questions au numéro spécial AIACE: + 32 3 217 63 07.

Une véritable dimension internationale
Vous pouvez vous affilier quel que soit votre lieu d'affiliation: Belgique, Luxembourg ou autre. En outre, les garanties de votre contrat s'appliquent dans le monde entier, quel que soit votre lieu de résidence.

SOUSCRIVEZ DES AUJOURD'HUI!
Pour vous affilier à l'une de nos solutions d'assurance, consultez notre site Internet www.eurprivileges.com et téléchargez le formulaire de souscription. Remoyez-nous le formulaire dûment complété, par e-mail à eurprivileges@vanbreda.com ou par courrier à l'adresse ci-dessous. Pour un conseil personnalisé, n'hésitez pas à nous appeler.

Vanbreda International
P.O. Box 69
2140 Anvers
Belgique

Tel. +32 3 217 63 07
Fax +32 3 271 02 47



Robert COX,
Brussels, January 26, 2013

A reply to Mr Cameron

Honed over months, decked out with a very British sort of rhetorical finery, Cameron's rambling speech on "Europe" reeks of a certain, familiar arrogance towards the "continent" beloved of Tories and hangers-on and, in the last analysis, is a plea for reducing the entire European project back to the square-one of a common market with little or no scope for any other common European endeavour to build a new society for the twenty-first century. In Mr Cameron's view the agenda for Europe stops short at little more than the area of free trade championed by his spiritual predecessor, Reginald Maudling. The «déboires» of recent history notwithstanding, the doctrine of "the market knows best" is alive and kicking in London.

This brief analysis, however, focuses on less commented aspects of Cameron's speech. A prominent guest is absent from Mr Cameron's feast – the European Parliament. Nowhere in the speech is "European Parliament" to be found *expressis verbis*. Not surprisingly, one might say, given that the Tories, orchestrated by William Hague with the subsequent connivance of Cameron, dumped their membership of the European People's Party and thus marched out of Europe's centre-right political mainstream into the marginality of a sulphurous alliance with a handful of Czech and Hungarian mavericks. (Interestingly, Labour in Britain over the years has loosened the fetters of its non-conformist and co-operative crucible and moved progressively towards comfort with mainstream European social democracy).

But Cameron's real views about the European Parliament are perhaps coyly concealed in the middle



of his text when he denies (not without some cause) the existence of a single European *demos*, extols the virtues of national parliaments after, earlier in his speech, berating the "huge number of expensive peripheral European institutions". Does this mean that in the Euro-cure envisaged by Cameron the European Parliament is for the chop? It takes some naivety not to be suspicious of Cameron's motives when examined against this background and text and the aim of reducing the EU to little more than a single market.

While castigating the Union's democratic deficit Cameron passes over the fact that during the week following his speech a joint gathering of the EP and national Parliaments will debate serious economic policy issues of the day. Exactly what the Lisbon Treaty prescribed.

When, in the introductory stanzas of his speech Cameron, recalls the brutal mess from which post-WWII Europe emerged he commits one major sin of omission in ignoring the great innovation in European governance brought about by the EU – the government by institutions rather than by force. Which brings us to the point that another EU institution is mentioned only once and that negatively ("has consistently supported greater centralisation") in Cameron's speech – the European Court of Justice, the supreme court at the apex of the system of law in a continent of diversity and the friction that goes with it.

A study of Britain's own history would suffice to remind its prime minister of the importance of institutions in promoting progress together with coherence.



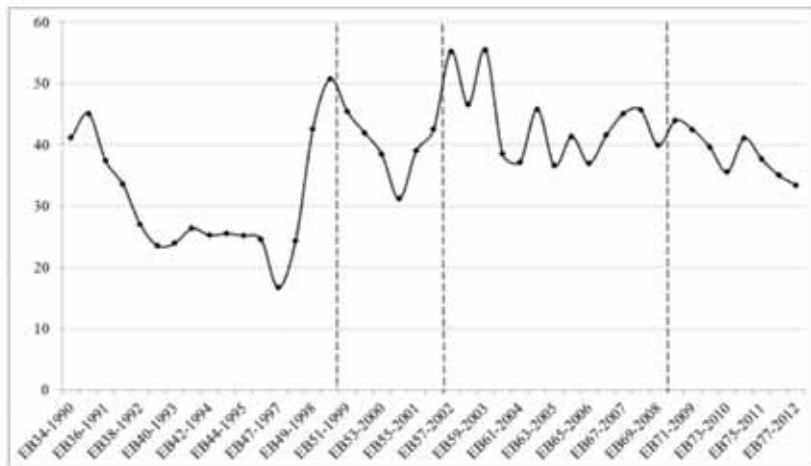


More trust for the euro than for EU institutions?

In these days when the cloud of negative news on the European economy is covering our sky, Lars Jonung, one of our members in AIACE Sweden and former Research Adviser 2000-2010 at DG ECFIN in the European Commission, hinted us to read a web-article published by him and his collaborators on VoxEU.org¹.

And indeed it inspired us to some sparsely felt optimism. Lars Jonung and his research fellows study public support for the euro as reported in the Eurobarometers during 1990 – 2012. They find a surprisingly strong and constant net support for the euro within the euro-area countries. This net support reached its peak and levelled out to around 35 – 45 % during the years following the introduction of the euro as a physical currency in 2002. See figure below.

Figure 1 Average net support for the single currency in the EA-12 countries, 1990-2012



Note: EA-12 countries include the original 12 euro-area member countries.

But in 2012, four years into the financial crisis that started in 2008, and two years into the European sovereign debt crisis, a large majority (33 %) of citizens in the euro-area countries still supported the euro – a drop of only some 7 percentage points.

The support for the euro in France, Germany and Italy differed in an interesting way during the initial years – being very low in Germany in contrast to Italy – but the support gradually tended to converge into a similar span between 20 - 40% in all the three large euro countries.

¹ See <http://www.voxeu.org/article/crisis-and-public-support-euro>. VOX is a policy portal set up by the Centre for Economic Policy Research (CEPR). It has no links to our VOX magazine.



Euro support in Greece demonstrates a very different pattern. During the generally positive “introductory years” 2002 – 2008 net support in Greece fell drastically below 0 % (majority support was lost) and during the crisis it rose again sharply to a net support of more than 50 %.

To add to the full EU picture on euro support, trends in member states *outside* the euro area like the Czech Republic, Sweden and the UK contrast significantly to trends *inside* the euro area. Net support has only marginally been positive, and the support continued to fall well below 0 after 2008.

The research team examined also public net support for EU institutions like the ECB, the Commission and the Parliament during the same 20 year period and found that the support showed an opposite trend as compared to the support for the euro in recent years, falling much sharper.

How should we explain that citizens in the euro countries want to keep the euro but are more critical to European institutions? The research team concludes that citizens in the euro area do not hold their currency,

the euro, responsible for the crisis and that this support for the euro should be viewed as an asset for European policymakers who are facing difficult political choices in these days. In the eyes of the public, the euro is well established as the currency of the euro area.

Will the EU institutions succeed to turn this trend right again? It will indeed be of great interest to monitor the future development of public support of the euro

and EU institutions. Upon his retirement from the Commission, Lars Jonung continues to study these developments, now in his new position as chairman of the Swedish Fiscal Policy Council and senior professor of economics at Lund University.





The European Opera Centre

1. Together with the longer established European Union Youth Orchestra (EUYO), the European Opera Centre (EOC) is one of the EU's few "Cultural Ambassadors".

2. The EOC was set up in 1997, after a number of leading European opera houses had consulted together. I was a Founder Trustee. Established in Manchester, it later moved to Hope University in Liverpool. It has two broad purposes: first, to help talented Europeans to move through education to professional employment in opera at international level; second, to encourage more people to come to experience opera. It provides opportunities not only for potential soloists, but also for those interested in opera design, production, administration, and direction.

3. The leadership of the EOC brings together different nationalities. Its President is Maestro Kent Nagano, the renowned American conductor, who is currently Music Director of the Bavarian State Opera and of the Orchestre Symphonique de Montréal. The present Chair of Trustees is Klaus van der Pas, former Director-General of Culture at the Commission; with Vicomte Étienne Davignon, former Commission Vice-President, and Michael Kennedy, a well-known British writer on music, as his fellow Trustees. The Managing Director (from the start) is Kenneth Baird, a highly accomplished musician with wide operatic experience.

4. Nationals of any European country can apply for training. Since it began, the EOC has produced operas (staged, semi-staged, or concert performances), with the help of a wide range of organisations, including the Berlin Symphony Orchestra, the Conservatorio di Verona, the Hallé in Manchester, the Istanbul National State Opera, La Monnaie in Brussels, the Latvian National Opera, the Lyon Opera, the Royal Liverpool Philharmonic Orchestra (RLPO), and (since 2009) the EUYO. The operas performed have included classics like Puccini's "Tosca" and Rossini's "La Scala di Seta". However, the EOC tends to focus on less well-known operas, hoping in this to attract most public interest. These have included Liszt's "Don Sanche", Donizetti's "Emilia di Liverpool", Mendelssohn's "Die Hochzeit des Camacho", Offenbach's "Un Mari à la



Art Young Orchestra

Porte", Rameau's "Dardanus", and Wolf-Ferrari's "I Quattro Rusteghi". Many of these performances have been published as CD's.

5. Even more innovatively, and with much help from Kent Nagano, the EOC has produced an animated film of Janáček's Opera "The Cunning Little Vixen". This was first broadcast by the BBC in an English language version in 2003; it is now being re-made in six other language versions. This has also been broadcast worldwide, and seen by several million viewers. It was voted the best music or dance programme made for TV at the International TV Festival Golden Prague in 2004.



Anaiik Morel, Caroline Garnier as Suzanne, *Un mari à la porte*

6. For each production, auditions are held all over Europe. Selection is made on merit alone: there is no quota system by country. Successful candidates receive a bursary towards living costs while in training (equivalent to 1,500 Euros a month), plus travelling and accommodation expenses. Each spends a number of weeks in training, chiefly based in Liverpool. Beyond the immediate production, this training is designed to help the artists become employed as professionals. Experience shows that this works – not least by the trainees getting used to working with other talented singers from across Europe.

7. The EOC has recently developed a different form of training - an intensive week-long programme for less advanced artists. Participants are also selected through auditions. Several who have done this intensive course have later taken part in an EOC opera production.

8. Though most of those who train with the EOC are singers, a few are interested in the design, production, administration, and direction of operas. As

their numbers are small, each person is considered as an individual, and the response is tailor-made. Here too, beneficiaries have moved on to successful careers.

9. The EOC's training is much appreciated by up and coming artists. One, Rachel Kelly (the Irish mezzo-soprano who has just been selected to join the Royal Opera Covent Garden's Young Artists Programme) says "The European Opera Centre has been integral to my growth and awareness as a singer." Another, Bülent Bezdüz (the Turkish tenor who has now sung all over Europe) says that without the opportunity given to him by the EOC his career would not have taken off.



Europe Day Concert
European Opera Centre



Vincenzo Taormina as Don Romualdo

10. The EOC has received most welcome, regular financial support from the EU. This covers most of its basic programme. The EOC also gets much practical help from major opera

houses and orchestras. But EU funding hasn't supported innovations, and the EOC seeks financial support from trusts, charities & individuals.

11. I hope that you have found this introduction to the EOC interesting. If so, please look out for, and come to, any performances they may be doing locally. If you know of any young artists who might be helped by the EOC, please encourage them to get in touch. And perhaps you may like to help yourself. If you would like to know more, there is a new website (www.operaeurope.eu). In particular it has a section entitled "**Be involved in our work.**" Letters, e-mails or phonecalls should go to the Managing Director, Kenneth Baird, The European Opera Centre, Liverpool Hope University, 1 Haigh Street, Liverpool L3 8QB (email: bairdk@hope.ac.uk; Tel: +44 151 291 3579).

Vous êtes pensionné...

Ces points de contact peuvent vous être utiles !

PMO - Office de gestion et de liquidation des droits individuels

Commission européenne

- 1. Des questions générales sur toutes les matières traitées par le PMO...**
PMO-CONTACT@ec.europa.eu +32 2 299 77 77 - le service est accessible: du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 (non-stop)
- 2. Des questions sur les pensions...**
Commission Européenne
Unité PMO.4 'Pensions'
GURM 06/32
B-1049 Bruxelles

Fax : (+32 2 29) 65373
 - Vous trouverez les coordonnées de votre gestionnaire de pension dans le coin supérieur gauche de votre bulletin de pension
 - En cas de changement d'adresse ou de tout changement de votre situation personnelle, veuillez en informer votre gestionnaire de pension.
 - En cas de décès d'un fonctionnaire retraité ou d'un(e) titulaire d'une pension communautaire, vous devez informer le + 32 2 295 20 17 (fax: + 32 2 296 53 73) ou le +32 2 299 77 77 dans les plus brefs délais.
- 3. Des questions sur le Régime Commun d'Assurance Maladie...**

	BRUXELLES	SPAIN	LUXEMBOURG
Adresse	Commission Européenne Bureau Liquidateur PMO.3 SC 27 00/05 B-1049 Bruxelles	Commission européenne Ufficio di liquidazione PMO.4 IT 146 Via Enrico Fermi, 2749 I-20127 Noya (Milano)	Commission européenne Bureau liquidateur PMO.3 DRB B 1/061 L-2920 Luxembourg
Demandes de remboursement	Commission Européenne Bureau liquidateur PMO.3 SC 27 00/05 B-1049 Bruxelles		Commission européenne Bureau liquidateur PMO.3 DRB B 1/061 L-2920 Luxembourg
Autorisation préalable, devis médicaux, reconnaissance de maladie grave	Commission Européenne Bureau liquidateur PMO.3 SC 27 2/36 B-1049 Bruxelles		
Téléphone/À Mail/Helpdesk	+ 32 2 299 77 77 pmo-contact@ec.europa.eu	+ 39 0132 78 56 87 PMO-SPAIN-PMO@ec.europa.eu	en cas de questions, contactez la personne indiquée sur votre décompte
Prix en charge et avances	SC 27 03/04 + 32 2 295 96 56 Fax: + 32 2 295 87 01 PMO-RCAM-BRU-PRESE-EN-CHARGE@ec.europa.eu Pour les avances: SC 27 05/23	+ 39 0132 78 99 66 Fax: + 39 0132 76 94 25 PMO-SPAIN-PMO-EN-CHARGE@ec.europa.eu	DRB B1/073 + 352 4301 36100 ext + 352 4301 36406 Fax: + 352 4301 36019



From EU-Interpreter to COMECE General Secretary

The Voice of Catholics in Europe

While many may aspire to work in Brussels, it also happens that a well-paid EU official will quit his or her job for a quite different occupation. This was the case for Irish citizen, Patrick H. Daly, whose second career, however, has brought him once more to Brussels.

Patrick H. Daly obtained an MA in History from University College Dublin in 1975; he then attended the Catholic University of Louvain, where he was awarded a PhD in Medieval History in 1981. In the same year he became a conference interpreter (from French and Dutch into English) with the European Commission. In 1987 he left to study Catholic theology at the Pontifical Beda College and the University of St Thomas in Rome. He was ordained priest in Rome in April 1991.



From 1991 onwards Patrick H. Daly was a priest in the Archdiocese of Birmingham, UK. At the same time he gave lectures in church history at St Mary's College in Oscott. In 1999 he became the parish priest of St Peter and St Paul in Wolverhampton and for ten years he was also chaplain to the local university.

Ten years in European Affairs Committee

In addition to his pastoral and teaching duties, from 1992 to 2002 Daly assisted two Archbishops in their capacity as members of COMECE (Commission of the Bishops' Conferences of the European Community) in Brussels. Each of the 27 EU-Member States is represented on this body by a bishop or an archbishop. COMECE was founded more than 30 years ago. For ten years Patrick H. Daly was a member of the European

Affairs Committee of the Bishops' Conference

Given this track record, it was no surprise that at the beginning of 2013 our former EU colleague was appointed General Secretary of COMECE. He will be the voice of the Catholic bishops vis-à-vis the EU institutions. COMECE is a partner in the EU-Churches dialogue under Article 17 of the Lisbon Treaty. As Daly pointed out at a press conference in Brussels following his appointment, it is a priority of COMECE to bring the human dimension and the common good into European policy making. He considers the oecumenical dialogue and cooperation with the other Christian confessions at EU level to be very harmonious.

General Secretary Daly welcomed the election of the new Pope Francesco (in english: Francis) with the following statement:

“ Right from the outset the European project has enjoyed the active support and interest of the new Pontiff's predecessors, all of whom closely followed the developments within the constellation of nations which has become the European Union. At this critical time when there is a deep confusion about Europe's future it may be an opportune moment for the new Pontiff to inject fresh enthusiasm into the search for a vision of Europe. This vision enshrines those Christian values which so much inspired the founding fathers of the European project.”

In this context the General Secretary Patrick H. Daly draws the attention to the Apostolic Exhortation (Encyclica) “Ecclesia in Europa” published by the former Pope John Paul II ten years ago.”

CARNET D'EUROPE

De Robert TOULEMON

Souvenirs européens 1950-2005

<http://toulemon.blogspot.it/>



Robert Toulemon est né en Dordogne (France) en 1927. Inspecteur général Honoraire des Finances, il a exercé de hautes fonctions à la Commission européenne de 1962 à 1973 auprès de Robert Marjolin et Altiero Spinelli et notamment celles de Directeur général des affaires industrielles technologiques et scientifiques à partir de 1968.

Il a fondé en 1975 l'association française d'étude pour l'Union européenne (AFEUR) intégrée en 2004 au sein de l'Association ARRI (Réalités et relations internationales) sous la forme d'un « club Europe-ARRI-AFEUR » qu'il préside. Il a enseigné l'intégration économique européenne à Sciences Po de 1975 à 1980.

Ces souvenirs devraient intéresser les militants de la cause européenne si malmenée par la crise et l'incapacité des gouvernants à y faire face en organisant discipline et solidarité à l'échelle du Continent, du moins de la zone euro. Ce n'est pas une œuvre littéraire, mais simplement un témoignage d'un engagement européen et fédéraliste. Robert Toulemon a fixé le terme de son récit à la date de l'échec du traité constitutionnel bien qu'il considère que ce ne soit pas la fin de la construction européenne. Il conserve au contraire l'espoir de voir s'accomplir le grand pas qui sera l'avènement d'une république européenne démocratique et fédérale...

Éditeur/Difuseur

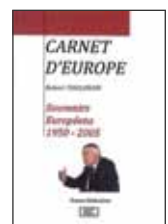
Presse fédéraliste

c/o Maison de l'Europe et des Européens

13 rue de l'Arbre-sec

69 001 LYON France

ISBN : 2119-2820



Cocktail

Ce 24 janvier 2013 Nous étions moins nombreux que les autres années, sans doute le mauvais temps et le froid à Bruxelles, mais nous étions en bonne compagnie!



Lien Internet:



Gerry Dunne (1932-2012)

Gerard (Gerry) Dunne was born in Sandymount, Dublin on June 3rd 1932.



Gerry was in the vanguard of the Irish officials and experts who came to Luxembourg after Ireland's accession to the then European Community in 1973. He arrived in 1972 to examine the version of the Treaty of Rome in the Irish language. He stayed on in the European Publications Office

for 17 years until his retirement in 1989 when he returned to live in Dublin.

Gerry had a varied career before his arrival in Luxembourg. He worked in New York in the mid-1950s for a few years, including a role at the United Nations.

Gerry married Margaret Corcoran in June 1960. He was very much a family man with an extensive range of interests, in particular Irish and European politics and saw very early on the huge benefits that membership of the EEC as it was then known, could bring to Ireland. Gerard was active in many causes and roles throughout his life (FCA Signal Corps, Peace Commissioner, elected to Dublin Corporation, life-long member of the Fianna Fail Party, West Wicklow Historical Society, and various Church volunteer activities to name but some. He was a member of Dublin City Council for seven years and for a time remained a member while he worked and lived in Luxembourg.

Gerry was blessed with five children, all of whom became university graduates, and thirteen grandchildren. He was very fortunate to enjoy a long and healthy retirement and together with his wife Margaret travelled extensively. He passed away peacefully, surrounded by his family at his home in Terenure, Dublin, on December 18th 2012 and is deeply missed by all who knew him. May he rest in Peace.

Seamus Killeen writes: "It was with great regret that we learned of the death of Gerry Dunne just before Christmas last year. He will be sadly missed by his numerous friends and acquaintances in Dublin, Luxembourg and New York. Gerry was more a politician than a civil servant. He was more interested

in helping people than carving out a career for himself in Europe. He had the politician's flair for getting to know people, their background and history and indeed their political views after a very short acquaintance. He took an active interest in Irish affairs in Luxembourg. He was involved in the Irish stand at the International Bazaar held every autumn in Kirchberg. He also took an interest in cultural affairs and in the promotion of Irish music and dance in his adopted city. He was gentle and unassuming. He was always willing to help anyone in difficulty.

Gerry was a loyal member of the Ireland Section of AIACE in Dublin. He was a long-time member of the committee and was Vice-President for a number of years until his illness forced him to resign. We remember his quiet wisdom and willingness to help.

To Margaret, his widow, and the members of his family we extend our deepest sympathy. "As dheis Dé go raibh a anam lách dilis".

Seit 1958 im Dienste Europas Zum Tode von Dr. Franz Froschmaier

Der plötzliche, unerwartete Tod von Dr. Franz Froschmaier am 08. Januar 2013 in einer Klinik in Uccle hat in Brüssel, Hamburg und in Kiel große Trauer ausgelöst. Der 1930 im bayerischen Bamberg geborene Volljurist war schon im Jahre 1958 in den Dienst der Europäischen Kommission eingetreten. Dort war er zunächst als Jurist in der Generaldirektion Wettbewerb tätig, danach einige Jahre als stellvertretender Leiter des Informationsbüros der damaligen Europäischen Gemeinschaft in Washington.



Von dort wurde er in das Kabinett des deutschen, für Außenbeziehungen zuständigen

Vizepräsidenten der Kommission, Wilhelm Haferkamp, berufen. Er hatte zunächst die Funktion des stellvertretenden Kabinettschefs inne, danach von 1973 bis 1981 die des Kabinettschefs. Von 1981 bis 1987 war Franz Froschmaier dann Generaldirektor der Generaldirektion Information, Kommunikation, Kultur und audiovisuelle Medien.

Ein Jahr nach seinem Ausscheiden aus der Kommission, also im Jahre 1988, wurde der Verstorbene als Minister für Wirtschaft, Technik und Verkehr in die Regierung des norddeutschen Bundeslandes Schleswig-Holstein berufen. Dieses Ministeramt übte er bis zum Jahre 1992 aus. Aber auch danach war die Affinität des Bayern zu den norddeutschen Küstenländern nicht beendet: von 1995 bis 2004 war Franz Froschmaier Leiter des Hanse-Office an der Av. Palmerston in Brüssel, unweit der wichtigsten EU-Institutionen. Das Hanse-Office ist die Gemeinsame Vertretung der Hansestadt Hamburg und des Landes Schleswig-Holstein bei der Europäischen Union. Diese Vertretung war auf Initiative von Wilhelm Haferkamp eingerichtet worden; dieser hatte das Hanse-Office dann auch ehrenamtlich geleitet.

Bei seiner Verabschiedung vom Hanse-Office im Jahre 2004 sagte die damalige Ministerpräsidentin von Schleswig-Holstein, Heide Simonis, über Franz Froschmaier: „Er ist ein Europäer von ganzem Herzen. Unter seiner Leitung hat das Hanse-Office einen besonderen Status unter den Länderbüros in Brüssel gewonnen.“ Und der Erste Bürgermeister von Hamburg, Ole von Beust, fügte hinzu: „Franz Froschmaier war ein Glücksfall für das Hanse-Office. Die Europafähigkeit von Schleswig-Holstein und Hamburg wäre ohne seine Arbeit heute sicherlich nicht so ausgeprägt“. Beide Politiker überreichten Franz Froschmaier bei dieser Zeremonie das Verdienstkreuz I. Klasse des Verdienstordens der Bundesrepublik Deutschland.

Gleich nach seinem Ausscheiden aus der Kommission war Franz Froschmaier der Sektion Belgien der AIACE beigetreten. Er nahm in Brüssel an zahlreichen Versammlungen und Konferenzen der AIACE teil. Seine Liebe galt der bildenden Kunst, der Literatur und vor allem der Musik.

Von Egon C. HEINRICH

Dieter Rogalla

Dieter Rogalla est décédé le 8 janvier 2013. De 1970 à 1981, il avait été chef de la Division Statut à la DG IX de la Commission (DG HR aujourd'hui). Il était, de ces deux faits, connu par de nombreux fonctionnaires européens.



Joséphine Zimmermann-Looyens



Fonctionnaire à la Commission de 1960 à 1983 elle a contribué à l'élaboration de la première Méthode d'adaptation des rémunérations et pensions, puis a suivi les méthodes de 1976 à 1981. Depuis 2000, elle a participé à de nombreuses activités de l'AIACE, Nous regrettons profondément sa disparition inattendue le 21 décembre 2012 à l'âge de 78 ans.

Les textes complets de Jean-Guy Giraud et Ludwig Schubert sont visibles pages 27 et 28 de l'Ecrin n° 61:

http://www.aiace-be.eu/images/pdfs/Ecrin_61.pdf





Pablo Benavides, un vrai Européen

Pablo Benavides était – au sens aristotélicien du terme – un animal de la Commission. Un vrai croyant dans les idéaux européens qui a eu le privilège de les pratiquer à des moments clés pour son pays et pour l'Europe. Croyant et pratiquant, il a mis son expertise et sa formation au service du processus d'adhésion de l'Espagne et des hautes fonctions qu'il a exercées au sein de la Commission européenne. Cela fut pour lui, comme j'ai eu l'occasion de le vérifier personnellement, des motifs de légitime fierté.

J'ai eu la chance, durant mon mandat de Président, de pouvoir compter sur son expertise de diplomate chevronné ce qui était toujours précieux dans l'exercice des missions de négociation que je lui avais confiées dans cette époque d'action marquée par la vision de l'Europe de demain, avec ce qu'on appelait à l'époque, l'Europe de l'Est.



Le défi principal de cette mission consistait en la mise en œuvre d'instruments et de gestion de fonds conjointement avec un processus d'analyse, d'évaluation et dialogue politique. Pablo Benavides avait vu clair et fut capable d'être à hauteur d'une telle mission et de la gérer.

Le *modus operandi* que j'avais instauré à la Commission avait permis –au-delà des rigidités hiérarchiques- une proximité permanente avec les hauts fonctionnaires.

Au sein de ses responsabilités, Pablo faisait preuve d'une compétence technique en plus de ses talents diplomatiques. J'ai ainsi eu l'occasion, dans ce contexte, de me faire accompagner par lui dans des réunions politiques à haut niveau où il m'a apporté un soutien remarquable. Après son passage comme Directeur Général de l'Énergie, à la Commission, j'ai su qu'il était rentré à Madrid, en restant toujours actif au Ministère des



Affaires étrangères où il a terminé sa carrière comme Ambassadeur.

Nous sommes restés en contact. Je n'oublierai pas notre dernière conversation téléphonique en décembre dernier. Il m'avait alors appelé à l'occasion du prix Nobel octroyé à l'Union européenne pour m'en « féliciter ». En effet Pablo pensait, très généreusement, que ce prix n'aurait pas été possible sans ma contribution pendant mon mandat comme Président de la Commission. Je l'avais remercié de tout mon cœur. Je l'avais également encouragé à continuer son action malgré ses problèmes de santé, en écrivant des ouvrages, en faisant des conférences ou en exerçant ses fonctions comme Président de l'association des Anciens Fonctionnaires de l'Union européenne en Espagne, fonctions qui lui tenaient tellement à cœur. Nous avons également évoqué la bonne époque de sa vie à Bruxelles et sa charmante épouse, Milly qui partageait sa foi européenne, en tant que remarquable présidente de l'association « Femmes d'Europe ». L'Europe est une œuvre formidable, mais c'est aussi l'affaire de tous. J'espère que dans ces temps agités Pablo restera un exemple pour encourager tous ceux qui partagent notre idéal européen.

Traduction d'un article déjà paru dans El País du 3mars 2013



Nous ont quittés

ALLOCCO Vittorio	19380108	20121213	COM	KREMER Alice	19470329	20121104	PE
BACH Anna	19350601	20120616	COM	KRUX Christian	19250425	20130119	COM
BAENADURAN Miguel	19360110	20121214	COM	LAERKE Jens	19400314	20121225	COM
BANZ Helga	19350309	20121128	COM	LAPORTE Simone	19231220	20121229	COM
BARBERI Gianfranco	19371026	20121109	COM	LAUDI Carlo	19231105	20120629	COM
BENAVIDES SALAS Pablo	19380120	20130221	COM	LE BOSSER Simone	19190928	20121024	COM
BENDIXEN Hans	19261128	20130127	COM	LEFEVRE Claude	19351231	20121119	PE
BERTOLINI Giancarlo	19260109	20130121	COM	LENARDUZZI Giovanni	19450111	20130226	COM
BERTRAND Frederic	19430927	20121028	CM	LOOYENS Josephine	19340523	20121221	COM
BOEVER Ghislaine	19390404	20121102	COM	MANCINI Luciano	19351004	20121219	COM
BOISDEQUIN André	19160823	20121214	COM	MANDL Vladmiro	19291005	20121128	COM
BOSCH Jan	19320422	20121214	COM	MANFREDI Ugo	19320404	20121215	COM
BOURJAC Jean	19351211	20130211	COM	MARTINO Nicolino	19211127	20130214	COM
BREDAEL Ivo	19291106	20121206	COM	MAST Herman	19361013	20130219	COM
BRUNDER-COCCIA Irma	19261004	20121230	COM	MAURAS Dominique	19560401	20130128	CC
BUSS Christel	19490330	20121107	COM	MCKENNA Josephine	19260318	20121206	DUB
BUTELLI Francine	19450521	20130123	PE	MIGNECO Gaetano	19320103	20130206	PE
CASTAGNOLI Alberto	19151107	20130104	COM	MOERS Joelle	19500619	20121129	COM
COOLS Paul	19390402	20121204	COM	MOITZHEIM-SCHROEDER Simone	19220423	20121124	CJ
DE CONTI Marco	19511031	20130211	CC	MOREAU-CAT Josette	19380407	20121227	PE
DE JAEGER Alfred	19270613	20121225	COM	MOSELMAINS Georges	19310908	20121129	COM
DE JONG Johannes	19260615	20121227	COM	NIELSEN Inge-Lise	19490321	20121219	CM
DE VOS Fernand	19501231	20121215	COM	PAYRISSAT Maurice	19370406	20130210	COM
DEBOIS Herta	19190203	20121208	COM	PICHONNIER Marcel	19320915	20121130	CM
DECROIX Jean-Claude	19460221	20121209	CES	QUERIAUD Michel	19350601	20121105	COM
DELHAYE Edith	19360923	20130131	COM	RASQUIN Gerard	19270730	20121211	CJ
DESHORMES Fausta	19270220	20130202	COM	REINARZ Andreas	19150906	20130212	COM
DEUTSCH Caroline	19230806	20130115	COM	RIEM Arie	19280322	20121122	COM
DUNNE Gerard	19320603	20121218	COM	RIJNOUDT Eugene	19411002	20130218	COM
DUPONT Claude	19270709	20130130	COM	ROGALLA Dieter	19270820	20130108	COM
DURIEUX Marie-Jose	19181231	20130123	COM	ROMER Maria	19251208	20130213	COM
ECCHER Anselmo	19250704	20121218	COM	RUEST Theodore	19210814	20120811	PE
FABER Laure	19260603	20130127	PE	SAMSONOVA Galina	19770313	20121031	COM
FANNES Henri	19370713	20121031	COM	SCHAFFAR Anne-Marie	19240725	20121214	COM
FAWCETT Henry	19190428	20130109	COM	SCHELTEN-PETERSSEN Bernhard	19240615	20121119	COM
FERRI Pietrantonio	19261123	20130102	COM	SCHOLZ Bernhard	19281121	20130218	PE
FLORIN Henri	19240823	20121108	COM	SCHOOVAERTS Christian	19520830	20121221	COM
FOURNIER Bernard	19201203	20121221	COM	SECCO Jean-Claude	19480621	20130106	COM
FROSCMAIER Franz	19300729	20130108	COM	STEVENS Diane	19370119	20121026	COM
GARILLI SEREGNI Mario	19381114	20121210	COM	STRAPPATO Franco	19360710	20121224	COM
GEORGIRADOU Irene	19491207	20130105	COM	STRAUB Raymund	19290806	20121115	COM
GERARD Marie-Therese	19220321	20130221	CJ	TALIN-BUSETO Helene	19330312	20130213	CM
GILLIS Raymonde	19430925	20121213	COM	TE PASS Albert	19401102	20130214	COM
GIUDICI Gilberto	19341119	20121216	COM	THIEDE Gunther	19210228	20130106	COM
HACKEN Genevieve	19230622	20130102	COM	THILL Jean-Pierre	19230601	20130104	CES
HECQ Jacques	19260811	20121026	COM	TIEFENTHAL Caecilia	19350530	20130110	COM
HICKEY Josph	19510322	20121103	PE	TONZIG Giuseppe	19340709	20130118	COM
HOFFMANN Hortense	19330703	20121219	COM	TREVISAN Giorgio	19370415	20130110	COM
HUET Jean	19360421	20121106	COM	VAN EECHAUTE Marie-Jeanne	19270414	20121130	CM
HUMMEL Frederick	19150428	20121021	COM	VAN GANSBEKE Christiane	19460318	20130124	PE
JAENSCH Heinz	19350526	20121204	COM	VAN HEST Jean	19420319	20121219	CM
JONGENBURGER Cornelis	19410421	20130111	CM	VAN LEEUWEN Frank	19190215	20121210	COM
KASIERIS Alain	19510220	20130119	COM	VELTZ Josette	19220216	20130204	COM
KINET Ernest	19370108	20130123	COM	VERHAAF Teunis	19310825	20130208	COM
KIPPER Albert	19220212	20130118	COM	WALRAVENS Daniel	19350225	20121229	COM
KLAUS Rudolf	19370602	20130222	CJ	ZANELLA Samuele	19310514	20121107	COM
KNOBLOCH Edgar	19271111	20130204	CM	ZARAMELLA Orlando	19311207	20130124	COM
KOTTOWSKI-DUEMENIL Heinz	19331111	20121030	COM	ZIMMER-FRANKART Annie	19231218	20121123	COM

Le Président et le Bureau de l'AIACE présentent leurs condoléances aux familles.

Porto

26 - 31 may 2013

The place to be!

